



LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

N°241

Mai - Juin 2008

Les Barbouillons

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Sommaire	Page
Calendrier des activités	2-3
Comptes rendus des activités	
L'herbier de Namur	4-5
Observations ornitho dans la vallée de la Lesse	6
Géologie et botanique dans la vallée de l'Eau Blanche	7-11
Le Ri de la Planche à Han-sur-Lesse	12-13
Le Ry de Chicheron: ruisseau frayère en Haute-Lesse	14-17
Promenade du vendredi: Parcs Collignon et Beauregard	18-19
Gestion au « Tienne de Botton » - suite et fin	20
Observation des oiseaux dans la région de Pondrôme	21
Dernier recensement des anémones pulsatilles	22-23
Transect géologique entre Jamioux et Cour-sur-Heure	24-27
Excursion ornitho aux marais d'Harchies	28-29
Chroniques de l'environnement	30-32
Informations aux membres	33-35
Présentation de l'ASBL	36

www.naturalistesdelahautelesse.be

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Date	Sujet et rendez-vous	Guide et/ou organisateur*
Dimanche 4 mai	Prospection naturaliste (ornithologie, invertébrés des cours d'eau - bottes conseillées, arboretum, ...) dans la vallée de la Masblette et dans la forêt Saint-Michel, entre Masbourg et le Fourneau Saint-Michel <i>9h30, parking de l'école de Masbourg</i>	MARIE LECOMTE DANY PIERRET
Jeudi 8 mai	Commission de l'Environnement <i>20h au local de Lomprez</i>	BRUNO MARÉE
Dimanche 11 mai	Prospection malacologique (et naturaliste) de la vallée du Cobri à Lessive <i>9h30, église de Lessive (Rochefort). Matinée, fin de l'activité vers 12h30</i>	BRUNO MARÉE
Samedi 17 mai	Prospection botanique à Génimont (carrés I.F.B.: J6-33-12 et J6-23-34) <i>9h30, château de Lavaux-Sainte-Anne</i>	PIERRE LIMBOURG
Samedi 24 mai	Géologie et botanique dans la vallée de l'Hermeton: le matin, circuit dans le frasno-givetien du Massif de Philippeville; l'après-midi, circuit dans le Famennien du Condroz <i>9h30 à l'église de Vodelée (entre Romedenne et Gochenée)</i>	JEAN LEURQUIN
Dimanche 25 mai	Matinée d'observation des oiseaux autour de Ponderôme (reproduction de l'activité du 30 Mars) <i>8h00 à l'église de Ponderôme</i>	MARC PAQUAY
Dimanche 1er juin	Initiation à l'étude des graminées dans différents sites de la région en fonction de l'état de la végétation, <i>9h30 au château de Lavaux-Sainte-Anne</i>	PIERRE LIMBOURG ET JEAN LEURQUIN
Dimanche 8 juin	Prospection malacologique - Transect nord-sud du Fond de Thion, entre Han et Wavreille <i>9h30, église de Han-sur-Lesse (matinée)</i>	BRUNO MARÉE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

**Dimanche
15 juin**

Journée d'observation dans la réserve naturelle de l'Hof Ter Musschen. Invitation de la Cebe (Commission de l'Environnement de Bruxelles et ses environs). Le site, très riche en faune, flore et histoire vous sera présenté lors d'une visite guidée. De plus, une fournée spéciale sera mise en animation dans un vieux fournil du 19^{ème} siècle. Le pain sera cuit à l'ancienne. Les amateurs pour pétrir et faire le pain doivent s'inscrire rapidement (places limitées) auprès de Claire Dicker (02/ 770 30 13, le soir).

R-V à 10h avenue Hippocrate en face d'un grand immeuble "Le County House" à Woluwé-St Lambert. Prévoir bottes et pique-nique.

Le site est juste en dessous des Cliniques universitaires St-Luc et le long du boulevard de la Woluwe. En sortant de l'autoroute de Namur, au carrefour Léonard prendre à droite (direction Anvers, Gand) et rester sur cette route. Prendre la sortie des Cliniques St- Luc à Wezembeek et suivre cette direction.

MARC PAQUAY

**GSM DU JOUR :
CLAIRE DICKER
0494/59 35 29**

**Dimanche
22 juin**

La forêt du Roi Albert et les sources de la Masblette. Prospection botanique et naturaliste à travers la forêt et les tourbières ardennaises au plateau de Saint-Hubert.

9h30 au Monument au Roi Albert, accessible à partir de la route Fourneau-Saint-Michel - Saint-Hubert: à 4 km de FSM (3 km de St H.), prendre sur +/- 600m la petite route qui part vers l'est.

DANIEL TYTECA

**Du 7 au 11
juillet**

!!!!!!!!!!!!
Queyras
!!!!!!!!!!!!

Voir la rubrique « infos aux membres »



www.avignon-et-provence.com

**Samedi
29 juillet**

Botanique de la plaine alluviale des bords de Meuse à Givet et Heer-sur-Meuse

Le R.V. sera précisé plus tard.

**JEAN LEURQUIN ET
M.TH. ROMAIN**

Les coordonnées des organisateurs membres du Comité sont reprises en dernière page.

Vendredi 22 février L'herbier de Namur

M. TH. ROMAIN

Cette soirée « herbariophile », proposée et exposée de main de maître par Philippe Martin, nous a plongés dans le monde des herbiers d'autrefois... et de maintenant, avec toutes les questions que cela peut soulever.

Pourquoi l'herbier de Namur ?

Nous renvoyons le lecteur à ce propos au dernier numéro des Barbouillons (n° 240, janvier-février 2008) à la page 6 (information), qui expose le sujet.

Philippe Martin est actuellement le président des Naturalistes de Namur-Luxembourg, dont le siège se trouve toujours aux Facultés universitaires de Namur. C'est dans ce cadre qu'il a été amené à s'intéresser à l'herbier et, au vu de l'état de désintérêt dont il souffrait, à tenter de le sauvegarder d'une mort certaine. En effet, ce type de collection (le problème n'est pas propre à Namur) n'intéresse plus vraiment les biologistes d'aujourd'hui qui le jugent désuet et, surtout, peu rentable. Le container ou le bûcher, pour ce « vieux machin », aurait été une solution facile. Pourtant, il s'agit là d'un patrimoine botanique régional, national et même international, d'un intérêt indubitable au vu, d'une part, des espèces qui y figurent et dont certaines n'existent plus - témoins incontestables de biotopes disparus - et, d'autre part, parce qu'il s'agit là du travail de recherche, de récolte et de mise en herbier de botanistes du temps passé qui y ont mis leur âme, leur passion et leur temps : nous n'avons pas le droit de les renier.

C'est dans cette optique que l'exposé de ce soir a sollicité nos neurones pour présenter devant un auditoire très attentif un état des lieux de l'herbier de Namur, qui est celui de bien d'autres herbiers de notre pays... et d'ailleurs sans doute.

État des lieux

Un dépoussiérage de l'herbier (les planches étaient copieusement arrosées d'une poussière rose d'origine inconnue, qui rappelle confusément « Le roman de la rose »...) et un premier reclassement furent entrepris il y a une trentaine d'années, puis l'herbier se réfugia à nouveau dans sa léthargie.

C'est donc il y a deux ans environ qu'il en sortit enfin pour se voir rafraîchir, rafistoler, recoller, encoder.... Bref, entrer dans le monde moderne !

On estime à près de 100.000 parts ce patrimoine namurois. On appelle « part » une planche d'herbier : on peut avoir, par exemple, 10 parts pour une même espèce, de provenances différentes. Donc, 100.000 parts ne signifient pas 100.000 espèces différentes mais ceci n'enlève rien à la valeur de celà !

Certaines parts, dans l'herbier de Namur, sont fort bien montées, même avec un soin extrême, qui tient parfois de l'œuvre d'art, mais c'est l'exception ! Par contre, d'autres sont simplement collées avec des bandelettes de timbres-poste ou de « scotch » maintenant desséchées, quand elles ne sont pas carrément attachées au support par une épingle rouillée, collées directement sur le papier (le pire !), voire cousues, ou simplement insérées dans une farde avec d'autres, sans attache, mais associées à leur étiquette que traverse leur tige... L'étiquetage est souvent frivole : une page arrachée à un calendrier, un griffonnage à même la planche d'herbier, mais aussi de la belle écriture calligraphiée à la plume. Tous ces renseignements, quels

qu'ils soient, sont intéressants et précieusement recueillis.

Le nouveau montage propose de rassembler les parts sur des planches de papier cartonné, format 42 x 26 cm et de les attacher avec de fines bandelettes de papier gommé, tout en gardant l'étiquette ancienne, qui a d'ailleurs un charme certain. Il en est qui sont d'ailleurs savoureuses !

Il s'agit ensuite de les étiqueter et les numéroter puis de les encoder en une base de données informatique qui les rendra accessibles aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. Cette base de données est en cours d'élaboration et sera disponible dans un avenir proche. Sur les 100.000 parts évaluées, près de 8.000 ont déjà été répertoriées : ce n'est pas un mince succès et tout encouragement est bienvenu !

Une convention entre les Naturalistes de Namur-Luxembourg et les Facultés a été signée, un (très petit) budget a été assigné pour l'achat du papier, des étiquettes, papier collant etc... Budget dérisoire qui doit nécessairement être renfloué grâce à un mécénat. C'est dans ce cadre qu'un appel a été fait auprès des naturalistes et nous remercions déjà ceux qui ont fait un geste généreux. La petite équipe de « restaurateurs » se met au travail avec enthousiasme !

Signalons enfin que l'herbier de Namur, tout en bénéficiant d'une restauration, s'étoffe par des dons divers : l'herbier François Crépin (700 parts), le reliquat de l'herbier Duvigneaud (1.200 parts), l'herbier Goreux (1200 parts), l'herbier Debouny (100 parts dont une majorité de plantes aujourd'hui rarissimes !) et l'herbier des Naturalistes de la Haute Lesse (150 parts).

Discussion

On peut se demander pourquoi cet herbier ne rejoint pas un herbier « national », par exemple celui du Jardin botanique à Meise. En fait, la centralisation n'a pas que des avantages, que ce soit en Belgique ou ailleurs : d'une part, nombre d'herbiers

légusés à Meise se trouvent encore toujours dans des cartons en cave, attendant depuis longtemps parfois un rangement et une mise en valeur ; d'autre part, les circonstances actuelles ne prônent pas vraiment pour un rassemblement des collections à Meise. En l'état actuel des choses, le travail de restauration de l'herbier de Namur est donc le bienvenu. La revalorisation des collections botaniques des Facultés pourrait être le point de départ d'une prise de conscience de la sauvegarde d'un patrimoine scientifique dans le sud du pays et, ce faisant, pourrait marquer la fin d'une hémorragie préjudiciable. Dans ce sens, l'herbier de Namur est disposé à accueillir des collections intéressantes qui seraient à l'abandon.

La question a été posée de savoir s'il faut encore faire réaliser aux étudiants d'aujourd'hui un herbier personnel, étant donné les ravages que peuvent faire certaines récoltes intempestives. Il est évident aussi que les récoltes du temps passé, époque à laquelle on ne parlait pas de protection de sites ou d'espèces, ont parfois contribué à amenuiser des stations et que la même démarche peut avoir actuellement le même résultat. Sachons que, de toute façon, la botanique systématique et de terrain ne faisant plus partie des cours universitaires - aussi bien en Belgique qu'en France notamment - le problème de la confection d'herbiers ne se pose plus guère ! Cependant, la collectionniste, même si elle se raréfie, a été et sera toujours un facteur de destruction des stations de plantes rares.

Pour terminer l'entretien, une petite exposition de planches d'herbier parmi les plus précieuses nous permet de faire connaissance avec les méthodes employées autrefois, de visualiser l'importance de certaines planches et comprendre la nécessité d'une restauration destinée à remettre en valeur ce patrimoine.

Merci à Philippe d'avoir donné cette impulsion car, sans lui, nous n'en serions pas là ! Une belle soirée dont, j'espère, on se souviendra !

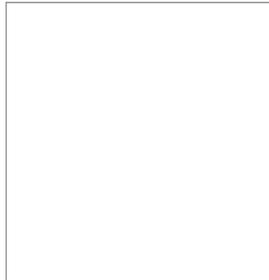
Dimanche 2 mars 2008 Matinée d'observation des oiseaux dans la vallée de la Lesse – Belvaux / Resteigne

MARC PAQUAY

Parcours d'observation entre Belvaux et Resteigne passant par les rives de la Lesse (chemin au pied du versant de E Linchamps) avec un inévitable crochet sur les pelouses du Tienne des Vignes, lieu emblématique des Natus ...

Le printemps s'annonce assez timidement par les chants de nos oiseaux sédentaires. C'est l'occasion, comme à chaque début de printemps, de se remettre tout ça dans l'oreille !

Dès le départ, près du pont, deux Bergeronnettes des ruisseaux s'affrontent ... au chant.



Bergeronnette des ruisseaux
(<http://geoca.club.fr>)

Dans les aulnes, un groupe d'une dizaine de Tarins décortique les strobilles.

Plus loin, une bande de Grives litornes arpente une prairie ...



Grive litorne (www.aves.be)

Tout le long du parcours, nous aurons l'occasion d'écouter les divers chants et cris - toujours difficiles ! - des différentes espèces de mésanges.



Pigeon colombin
(<http://www.oiseaux.net>)

Nous noterons la présence du Pigeon colombin dans la hêtraie calcicole : c'est un cavernicole profitant ici des cavités abandonnées du Pic noir.



Faucon crécerelle
(<http://geoca.club.fr>)

Dans la carrière de la Lesse, pendant une averse, un Faucon crécerelle vient se réfugier dans la paroi pendant qu'un groupe de 19 Cormorans passe.

Sur le Tienne des vignes, les premières anémones sont en fleur ... le printemps arrive doucement.

Samedi 15 mars 2008 Excursion géologico-botanique dans la vallée de l'Eau Blanche

JEAN LEURQUIN

Une trentaine de participants des deux sociétés (Haute-Lesse et Charleroi) étaient présents par cette fraîche mais radieuse journée pour une approche à la fois géologique, botanique et même historique de cette vallée de Calestienne occidentale (Fagne calcaire, le pendant de notre Famenne calcaire), de Boussu-en-Fagne à Virelles-Lompret.

Matinée : Boussu-en-Fagne

1. La carrière désaffectée située à l'arrière du cimetière

Après un préambule sur le frasno-givetien qui caractérise le gradin calcaire de la Calestienne, nous observons sur le terrain, du sud vers le nord, une séquence incomplète de la Formation des Grands Breux :

- le sommet d'une lentille récifale (Membre du Lion) formant une paroi très redressée (calcaire algaire de la partie supérieure du bioherme) ;
- son envasement progressif par les schistes du Membre de Boussu-en-Fagne : schistes fossilifères noduleux à colonies d'*Acervularia* et d'*Hexagonaria*, à nombreux Tabulés branchus (*Alveolites* et *Thamnopora*) passant, vers le haut, à des schistes à Brachiopodes, très riches en *Atrypa*, avec quelques bancs calcaires minces en intercalation ;
- il manque la semelle de calcaires stratifiés (Membre de Bieumont) qu'il est possible d'observer dans une petite carrière située à 500 m plus à l'est ;
- un petit bioherme de « marbre » rouge (Membre de Petit Mont) se reconnaît à sa couleur rougeâtre dans la partie inférieure, gris bleu clair dans la partie supérieure : il est inclus dans un ensemble de schistes noduleux calcaires à *Acervularia*, appartenant à la F. de Neuville.

Il faut savoir qu'au bord sud du Synclinorium de Dinant, ce type de bioherme formé de boues calcaires (*mud mound*) est toujours

malingre, avorté, alors que, dans le massif de Philippeville, il est au contraire très développé (Ep. 50-60 m) sur une assise plus solide et formé de calcaires noduleux. Il a été, au XIX^{ème} siècle, largement exploité pour la production du « marbre » rouge des Flandres.

En quittant la carrière, un coup d'œil vers le nord offre un magnifique panorama vers le château de Boussu et la dépression de la Fagne, liée aux formations schisteuses du Frasnien sup. et du Famennien inf.

2. Transect du chemin de l'Ermitage (J4.47.24)

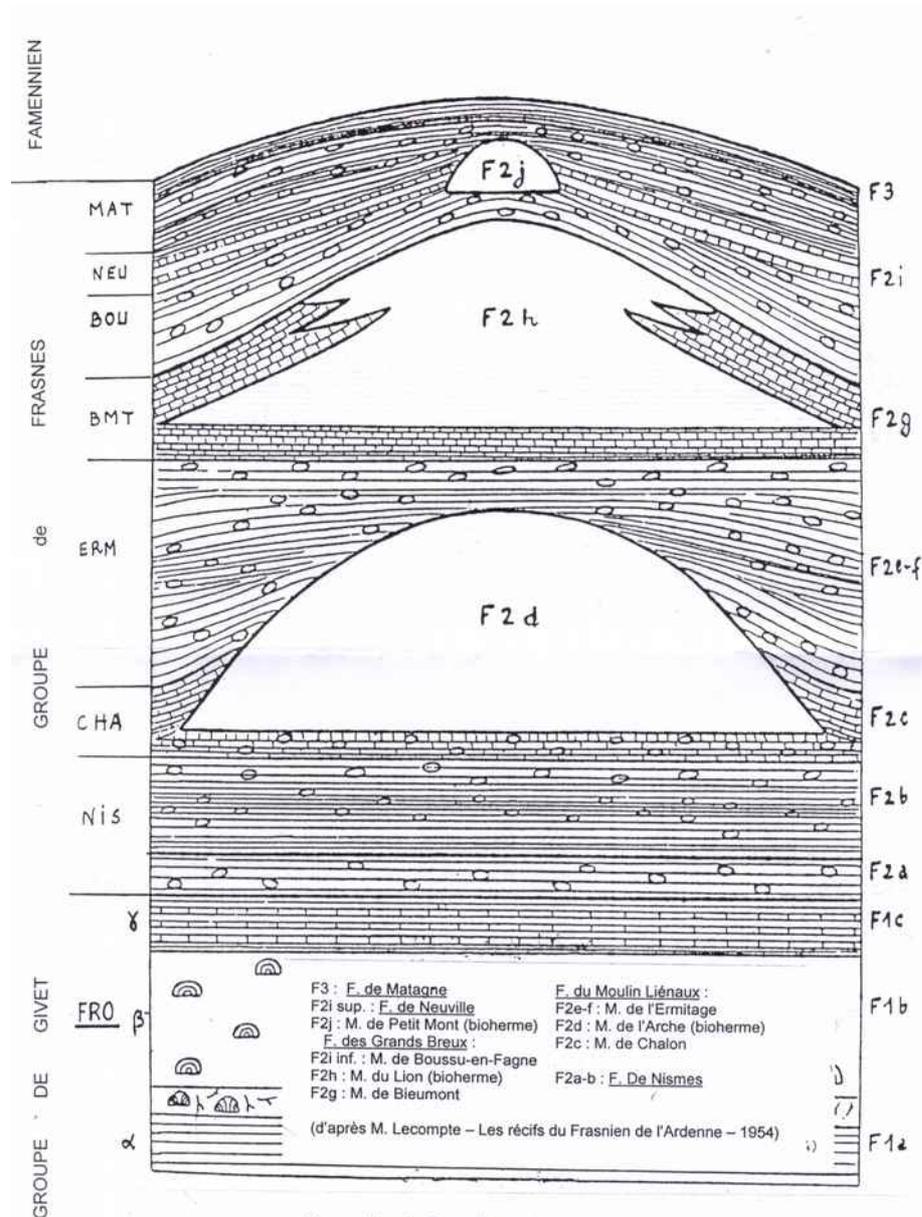
Sur le plateau calcaire givetien, en lisière d'une pinède, on peut admirer un ourlet à *Euphorbia brittingeri*, espèce très rare (c'est la seule station connue en Belgique) : elle participe, dans les régions de Reims, Laon, Noyon,... à un ensemble caractéristique des pelouses marneuses du Mesobromion avec *Blackstonia perfoliata*, *Cirsium tuberosum*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Gentianella germanica*, *Inula salicina*, *Polygala amarella*, *Tetragonolobus maritimus*. On peut donc considérer cette station et celles à *Blackstonia perfoliata* de Dailly et Lavaux-Ste-Anne comme des isolats en limite d'aire.

La descente du chemin de l'Ermitage nous offre, dans l'ordre, quelques affleurements très discrets du Groupe de Frasnes :

- des schistes verdâtres délités de la F. de Nismes au niveau d'un très vénérable poirier en bordure de prairie ;

BOTANIQUE & GÉOLOGIE

- une ouverture dans le flanc calcaire du bioherme de l'Arche et des schistes fins vert foncé à nodules calcaires du M. de l'Ermitage, participant à l'envasement de ce récif (F. du Moulin Liénaux) ; il manque la semelle calcaire du M. de Chalon ;
- un front de taille au niveau des maisons expose les calcaires massifs du bioherme du M. du Lion, avec une indentation de calcaires stratifiés ; une prairie qui sépare ces deux récifs correspond aux argiles d'altération des schistes d'envasement du M. de l'Ermitage et à la mince semelle calcaire ou M. de Bieumont de ce dernier bioherme.



Coupe lithostratigraphique du Frasnien au bord sud du Synclinorium de Dinant

Après-midi : Lompret-Virelles

Après un agréable pique-nique à la terrasse du café-restaurant de l'Eau Blanche, nous abordons le flanc sud de la carrière de Lompret.

1. La carrière de Lompret

Toujours en activité, elle produit des granulats (= graves) pour les travaux de génie civil (fondations, centrales à béton, enrobés). On y observe, du sud vers le nord :

- les schistes verdâtres de la F. de Nismes, avec quelques niveaux carbonatés dans les talus de la route Lompret-Aublain ;
- les calcaires argileux et les schistes noduleux en intercalation du M. de Chalon dans la terrasse supérieure de la carrière ;
- les schistes fins vert foncé noduleux du M. de l'Ermitage mis à découvert par le front de taille ;
- les calcaires argileux gris foncé et brun jaune en bancs minces du M. de Bieumont, avec des intercalations schisteuses dans sa partie supérieure (Ep. 40 m) qui font l'objet de l'extraction ;
- les schistes vert foncé noduleux du M. de Boussu-en-Fagne qui occupent le flanc nord de la carrière.

2. Le Franc Bois de Lompret (J4.46.31/32)

Etabli sur les calcaires givetiens de la F. de Fromelennes, ce bois fut propriété seigneuriale du XIV^{ème} au XVIII^{ème} siècle et protégé par des droits d'usage : il fut ainsi préservé d'une exploitation abusive par les communautés locales.

La hêtraie calcicole à if (*Taxus baccata*) et scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*) occupe essentiellement les versants et les marges du plateau. Pas moins de 450 ifs indigènes, dont certains multicentenaires, apportent un caractère tout particulier aux bois qui entourent le village. Après une étude phytosociologique réalisée en 1964, J. Duvigneaud, grâce à ses interventions répétées, a permis son classement en 1982

par la Commission des Monuments et des Sites, démontrant le rapprochement de cette forêt subprimaire avec les hêtraies montagnardes à if (Taxo-Fagetum) d'Europe centrale.

Le plateau en lui-même est occupé par une végétation beaucoup plus rudéralisée. Il faut savoir qu'il constitue un éperon rocheux barré d'un côté par l'Eau Blanche et un de ses affluents, qui en garantissent la protection. C'est la raison de l'établissement à cet endroit d'une place-forte gauloise aux II^{ème} et I^{er} siècles avant J.C. Les protections naturelles furent complétées, sur le côté ouvert (du côté de la route actuelle) par deux rangs de remparts dont il ne reste actuellement que des levées de terre envahies par la végétation. On peut aussi y voir des amoncellements de pierres recouvertes elles aussi de végétation, correspondant à d'anciens *marchets* (tumulus des plateaux calcaires de la dépression Fagne-Famenne dont 60 sites furent répertoriés). Le mot *marchet* vient du germanique *marka* = territoire de frontière, d'où vint le sens de repère, signe (marque). Des fouilles entreprises ici en 1986 mirent en évidence des tombes à inhumation (plus tard à incinération). Signalons aussi la présence d'une zone ouverte sur loess qui fut autrefois cultivée et révéla la présence de nombreux silex recueillis et dessinés par J.M Galoux.

La mise en réserve forestière de cette forêt séculaire visait à la protéger des transformations sauvages. Malheureusement, après 1965, certaines parcelles (26) furent vendues à des privés dans un but d'établir des résidences de vacances. Si ce projet n'a finalement pas vu le jour, ces parcelles restent actuellement propriétés privées et la protection du site, de même que la mise en évidence de son intérêt historique, en subissent évidemment les conséquences.

3. Le lieu-dit Les Quartiers (J4.45.42)

On peut y établir un transect partiel qui concerne le Givetien terminal et le Frasnien.

BOTANIQUE & GÉOLOGIE

Depuis le bas de la côte qui conduit à la voie ferrée désaffectée de la ligne Chimay-Mariembourg, on peut observer :

- les calcaires fins, construits par des stromatopores du Membre du Moulin Boreux, surmontés par les calcschistes et les calcaires argileux du M. du Fort Hulobiet (F. de Fromelennes) où certains bancs exposent des colonies de *Disphyllum virgatum* ;
- le talus nord de la voie ferrée renferme les schistes verdâtres de la F. de Nismes, base du Frasnien, c'est dans cette tranchée que nous avons pu découvrir, il y a quelques années, des pieds de *Verbascum blattaria* et une station d'*Allium scorodoprasum* (l'ail rocambole).

On suit en voiture la lisière est du bois de Blaimont, qui concerne le complexe récifal du Frasnien moyen, pour atteindre la route de Virelles-Lompret. Là, une amorce de route, maintenant abandonnée mais encombrée de déchets terreux, devait relier le site des barrages de l'Eau d'Heure à la nationale Chimay-Couvin par l'intermédiaire d'un viaduc dominant la vallée de l'Eau Blanche, projet heureusement contrecarré. Sur les talus encore accessibles, nous pouvons observer le Frasnien supérieur avec, du sud vers le nord :

- les schistes verts à nombreux nodules calcaires de la F. de Neuville ;
- les schistes noirs ou vert foncé délités en fines plaquettes ou esquilles de la F. de Matagne, qui mettent fin à la transgression marine qui concerne le Givetien et le Frasnien tout au long d'une période de 15 millions d'années sans glaciation.

4. Au niveau de l'ancienne forge de Virelles (J4.45.23/24/41/42)

A partir de l'exutoire du lac de Virelles, situé en face des ruines de l'ancienne forge, nous accédons au bois de Blaimont, reconnu pour son importante population de jonquilles, lesquelles font malheureusement l'objet de cueillettes exagérées, tant par les Belges que par les Français du Nord...

L'heure tardive et la présence de zones inondées dans le chemin longeant l'Eau Blanche, dues aux crues exceptionnelles de ce printemps, ne nous ont pas permis d'accomplir un transect complet du Frasnien moyen. On peut toutefois retenir les phases suivantes depuis les calcaires du Givetien supérieur qui servent d'assise au viaduc du chemin de fer. Après un hiatus d'observation concernant les schistes de la F. de Nismes, qui se laissent cependant entrevoir dans la partie supérieure du chemin longeant la voie ferrée, on peut observer, du sud vers le nord :

- les parois verticales de calcaire massif du bioherme du M. de l'Arche ;
- la retombée ouest du bioherme du M. du Lion avec des bancs calcaires épais stratifiés qui indiquent la présence d'une indentation, si caractéristique de cette lentille récifale : un chemin de direction ouest-est au niveau des schistes d'envasement sépare ces deux récifs ;
- les schistes noduleux du M. de Bousu-en-Fagne exposés dans le talus qui borde la grand-route, en face du petit parking.

C'est dans ce bois que nous retrouvons la scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*), très belle petite liliacée bulbeuse aux fleurs bleues : provenant d'Europe sud-centrale et d'Asie Mineure, elle se trouve ici en limite d'aire. C'est une espèce neutro-nitrophile de demi-ombre et des sols frais profonds, caractéristique des forêts des Fagetalia, qui suit les substrats frasno-givetiens de la Calestienne depuis la Meuse jusqu'à sa disparition sous le Crétacique dans la région de Trelon, sa limite occidentale se situant à la frontière, entre Baives et Macon-Bailièvre.

Elle caractérise notamment les chênaies-charmaies du Scillo-Carpinetum Rameau 1974 (All. Carpinion betuli) de Bourgogne, Champagne, Lorraine et sud de l'Alsace, occupant les plateaux et pentes calcaires dans des milieux à pluviométrie élevée. Sa présence en Calestienne occidentale, où elle rencontre des conditions climatiques et pédologiques presque semblables, permettent de rattacher les chênaies-charmaies calcicoles de cette région à cette association dans une variante subatlantique,

caractérisée par la présence de *Carex digitata*, *Galium odoratum*, *Melica uniflora*, *Scilla bifolia* et auxquelles participent, en tant qu'espèces dominantes *Campanula trachelium*, *Daphne laureola*, *D. mezereum*, *Narcissus pseudonarcissus* et trois espèces absentes en Fagne calcaire en raison de leur caractère continental : *Asarum europaeum*, *Hordelymus europaeus*, *Ornithogalum pyrenaicum*.

Quant aux hêtraies ou hêtraies-chênaies calcicoles à scille, on pourrait les introduire dans la sous-association Scillo-Carpinetum fagetosum Rameau 1974.

C'est avec regret que nous quittons la région de Chimay, non encore investie par un tourisme excessif et berceau de l'industrie du fer : vers 1860 en effet, le remplacement du charbon de bois par du coke et l'utilisation de la machine à vapeur obligèrent les fourneaux, les forges et les usines sidérurgiques à se déplacer vers les charbonnages du bassin houiller.

Un fascicule de 7 pages avec schémas (géologie) distribué à l'excursion est disponible pour ceux qui le souhaitent. S'adresser à Jean Leurquin.

Livres consultés

Duvigneaud J., 1965. *Un site menacé de destruction : le Franc Bois de Lompret*. Nat. Belges 46, n°10 : 441-461.

Leurquin J., 1994. 1. *La présence de la triade arbustive (if, houx, laurier des bois) au sein des hêtraies climatiques atlantiques et méditerranéennes*. 2. *Organographie, chorologie et biogéographie historique de la triade*. Bibliothèque des Nat. De Charleroi.

Leurquin J., 1997. *Les ifs de l'enclave de Barbençon*. Bibliothèque des Nat. De Charleroi et Office du Tourisme de Beaumont.

Leurquin J., 2007. *Les Formations du Frasnien au bord sud du Synclinorium de Dinant*. Bibliothèques des Nat. De Charleroi et de la Haute Lesse.

Royer J.M., Felzines J.C., Misset C., Thévenin S., 2006. *Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne*. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, n°spécial 25 : 132.

Waterlot G., Beugnies A., Bintz J., 1973. *Ardenne-Luxembourg. Guides géologiques régionaux*. Ed. Masson et Cie : 82.

Carte géologique de Wallonie 57/7-8, 1/25000, avec notice explicative (1999) par Marion J.M. et Barchy L.

Les derniers travaux de Leurquin et Cie

Etude des Bromes (Poacées) de Belgique et des régions voisines. Clés, données morphologiques, stationnelles et écologiques. Nombreux schémas. J. LEURQUIN, 88 pages. Prix 8 €.

Etude des épilobes de Belgique et des régions voisines. Clés, données morphologiques, stationnelles et écologiques. Nombreux schémas. J. LEURQUIN, 93 pages. Prix 9 €.

Monstres ou métamorphoses ? Chimères, fasciations, loupes, balais de sorcière et autres... les anomalies de développement chez les végétaux (compilation). M.TH. ROMAIN, 37 pages, photos couleur. Prix 18 €.

Etude des aubépines (Crataegus) de Belgique et des régions voisines (clés de détermination des espèces indigènes, hybrides et spontanées, données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques). J. LEURQUIN, 31 pages. Prix : 3 €.

Etude des saules (Salix) de Belgique et des régions voisines (clés de détermination des espèces indigènes, hybrides et cultivées ; données morphologiques, stationnelles et socio-écologiques). J. LEURQUIN, 111 pages. Prix : 10 €.

Réserver avant le 15 mai chez les intéressés : 084/36 77 29 ou fc127537@skynet.be (attention : nouvelle adresse mail !). S'il vous plaît, ayez l'amabilité : 1. de respecter les délais proposés afin de ne pas nous compliquer la vie par la suite (nous devons aller à Namur pour faire les photocopies et le prix est fonction de la quantité !); 2. d'effectuer le versement dès que possible afin de nous permettre de rentrer dans nos frais. Merci ! N.B. Passé le délai, vous pourrez emprunter les exemplaires à la bibliothèque de la société et les photocopier à votre gré.

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

Samedi 15 mars 2008

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU:

Heurts et malheurs d'un petit ruisseau de Calestienne :
Le Ri de la Planche, à Han-sur-Lesse.

BRUNO MARÉE

Une bonne vingtaine de participants pour cette activité programmée dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau avec, pour moitié, des membres de l'association et, pour autre moitié, des personnes informées par voie de presse et par les dépliants distribués par Noëlle de Brabandère et le Contrat de Rivière pour la Lesse.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse connaissent bien ce ruisseau aux caractéristiques assez particulières et qui a été prospecté à plusieurs reprises, soit par tronçons, soit dans sa totalité. Nous rappellerons simplement ici quelques originalités de ce Ri de la Planche parcouru, cette fois, d'aval vers l'amont, avec retour par le petit sentier forestier bordant la « Chavée » de la Lesse et appelé « Promenade n° 1 » en cohérence avec le numéro attribué à cette très belle promenade par l'Office du tourisme de Han.

Le Ri de la Planche prend sa source à la Fontaine Saint-Martin, une émergence située à la limite entre les calcaires givetiens, au nord, et les schistes frasniens, au sud. Cette émergence est à mettre en relation probable avec le chantoir de la Laide Fosse, sur le plateau d'Hamerenne. L'eau, qui fut utilisée au début du 20^{ème} siècle pour approvisionner une « limonaderie » de Han, présente une température constante (proche des 10°C) et une très importante concentration en calcaire dissous (+ de 300 mg/l). Cette concentration proche de la saturation provoque la formation d'un petit « cron » sur les cent premiers mètres du lit du ruisseau, une précipitation du calcaire résultant de l'agitation de l'eau, d'un dégagement de CO₂ et probablement de la présence d'une végétation abondante : *Apium nodiflorum*, *Mentha aquatica*, ...

La circulation du Ri de la Planche correspond à la traversée, orientée plus ou moins nord-sud, des schistes frasniens qui occupent l'axe (est-ouest) du synclinal de Han-sur-

Lesse : émergence sur le flanc nord (correspondant au flanc sud de l'anticlinal de Sainte-Odile) et confluence avec la Lesse, à la sortie des grottes de Han, à la limite des calcaires du flanc nord de l'anticlinal de Wavreille.

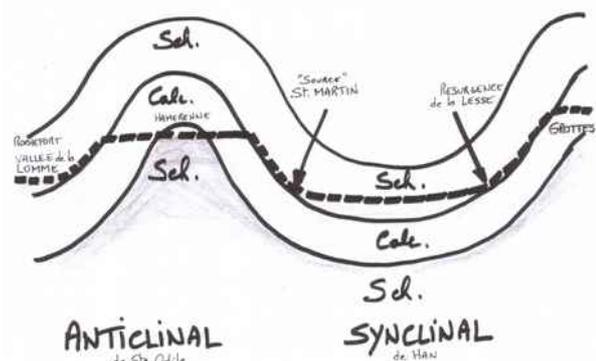


Illustration 1: Han-sur-Lesse: Coupe géologique

D'une longueur inférieure à deux kilomètres, le cours du Ri de la Planche a subi de nombreux aménagements, malgré sa circulation dans un milieu que l'on pourrait considérer comme relativement préservé. Son tracé a été (et est encore) géré comme un fossé, régulièrement remis au gabarit ; son cours a été modifié pour suivre le tracé des routes de campagne, pour circuler entre les lignes de plantations de peupliers ou le long de l'allée des marronniers ; plusieurs petits méandres ont été recoupés ou ont parfois servi de dépotoir temporaire ; les berges ont été redressées... quand il n'a pas été tout simplement canalisé et couvert comme un vulgaire égout sur plusieurs centaines de mètres.

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

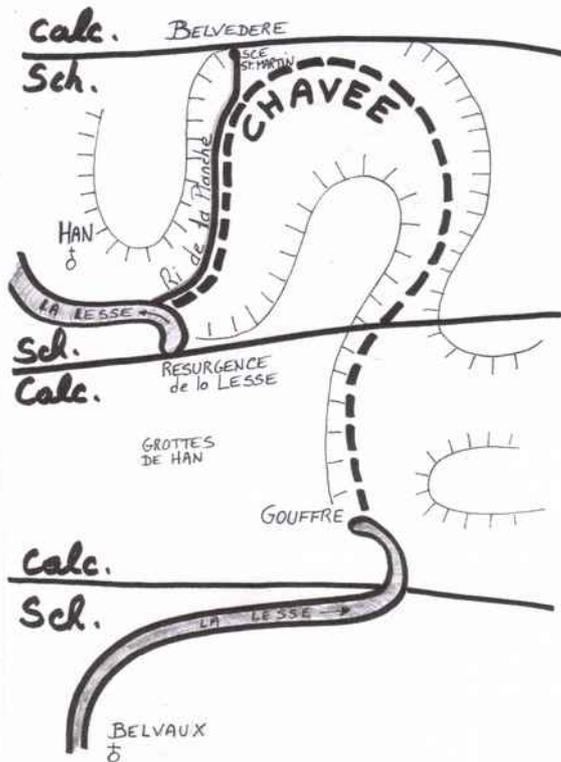


Illustration 2: Lithologie à Han-sur-Lesse

Même chose pour l'unique affluent du Ri de la Planche, le Léri, qui a été redressé, il y a quelques années, pour l'aménagement d'un parking destiné aux camions du parc à gibier de Han.

Sur un tracé de moins de deux kilomètres, le ruisseau subit aussi un nombre impressionnant de dégradations dues à la présence humaine et aisément observables par l'analyse biologique de la qualité des eaux :

- Présence de polluants en provenance des cultures du plateau d'Hamerenne, dès l'émergence, et suite à l'absence de filtrage des eaux souterraines en milieu calcaire.
- Perturbation du lit et pollution par les jeux, les vaisselles et les nettoyages divers en période estivale, en provenance de promeneurs et des scouts, principalement dans la zone de source.
- Pâturage du bétail dans le lit même du ruisseau.
- Débardage occasionnel avec dépôts

- de bois dans le lit du ruisseau.
- Remise au gabarit des berges pour favoriser l'écoulement des eaux.
- Egouttage d'une habitation et, jusqu'il y a peu, du quartier du Mwé Tchín, un problème partiellement réglé grâce aux travaux réalisés récemment par la commune de Rochefort.
- Proximité de l'ancien dépotoir de la Golette Marguerite, aujourd'hui fermé, mais au travers duquel les eaux percolent avant de rejoindre le ruisseau.
- Débordement des fosses à lisier de la ferme située dans la « chavée » de la Lesse.
- Ecoulement des épandages réalisés sur les prairies pâturées.
- ...

Signalons enfin les variations de débit extrêmes du ruisseau puisque, même si sa source n'a jamais été à sec, à ce jour, son cours l'est de temps en temps en période estivale. Par contre, lors des crues de la Lesse, la plus grande partie du lit du Ri de la Planche reçoit les eaux de la Lesse qui reprennent la « chavée », leur ancienne vallée, dès que le Gouffre de Belvaux, dont la capacité maximale d'absorption se situe aux environs des 25 m³ / s, ne peut plus absorber la totalité du débit de l'eau. On dit alors que la Lesse « tourne » : un phénomène qui se produit parfois à plusieurs reprises au cours d'une même année, comme le confirme le dicton populaire de Han « Quand l'Lesse toûne divant l'Noyé, elle ritoûne co saquantes côps après » (Quand la Lesse tourne avant la Noël, elle tourne encore plusieurs fois par la suite).

Du côté des poissons, nous repérerons des chevesnes (ou chevaines) (*Leuciscus cephalus*) et une perche (*Perca fluviatilis*), à hauteur des vestiges de l'allée des marronniers, et de très nombreuses épinoches (*Gasterosteus aculeatus*) près du petit pont, là où, en guise de ponceau, se situait anciennement la Planche qui a donné son nom au ruisseau.

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

Dimanche 16 mars 2008

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU :

Le Ry de Chicheron: visite d'un ruisseau frayère en Haute-Lesse

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, les coordinatrices du Contrat de rivière Lesse avaient sollicité l'aide des Naturalistes pour animer diverses activités de découverte et de sensibilisation à la problématique de l'eau. Parmi les neuf visites proposées, l'une avait pour objectif de présenter le travail de recherche scientifique sur le ruisseau frayère de Chicheron (Redu). Vingt-cinq personnes ont répondu à l'appel malgré le ciel chargé... en eau !

Présentation du lieu du rendez-vous

On ne peut donner un rendez-vous au pont des Barbouillons sans rappeler aux participants l'origine de notre association qui fête ses quarante ans d'existence. Notre publication fait référence au pont des Barbouillons situé entre Séchery (Redu) et Daverdisse. Il représente, à quelques kilomètres près, le trait d'union entre les deux grandes régions géographiques - l'Ardenne et la Famenne - traversées par la Haute-Lesse et centres de prospections des Naturalistes du même nom. Notre périodique a reçu ce titre en 1975, après une enquête auprès des membres qui ont vu dans ce pont un symbole fort de la lutte qu'ils menaient contre l'installation d'un barrage noyant la vallée. L'étymologie de *Barbouillons* nous conduit vers « boule », « broux » qui signifie boue, borbier, lieu humide. Ce devait être le cas avant qu'un pont ne remplace le wez ou passage à gué. Plus simplement, « barbouiller », couvrir de boues, se comprend par couvrir d'encre... les milliers de pages de rapports d'activités qui vous sont envoyées régulièrement depuis quatre décennies.

Le groupe s'est ensuite mis en marche vers le Ry de Chicheron en remontant la vallée de la Lesse par la rive gauche. Les biefs d'abîssage et une aire de faulde ont permis d'évoquer deux utilisations de l'eau, aujourd'hui tombées en désuétude. On a oublié à quel point les prairies de fauche arrosées par les bis avaient une importance considérable au cours de l'Ancien Régime.

Pour preuve, un dénombrement, daté de 1623, nous renseigne le nom des habitants de la seigneurie de Mirwart, la taille de leur habitation, le nombre de charretées de foin, les superficies cultivées et essartées, le cheptel qu'ils élevaient et finalement leur avoir ou leurs dettes. Les une, deux ou trois « charrées » de foin sont énumérées en second lieu. On devine leur importance économique car elles constituaient la seule réserve de nourriture pour que le bétail puisse survivre en hiver.

Les aires de faulde sont généralement associées au charbon de bois et à l'industrie sidérurgique développée dans nos vallées ardennaises. Il ne faut pas oublier qu'une partie de ce charbon était acheminée vers des petits moulins qui le réduisaient en poudre. Cette poussière était mélangée au salpêtre et au soufre pour former la poudre noire utilisée dans les arquebuses de l'époque.

Historique

Chicheron (*Fontana Carcaronis*) est cité dans le recueil de chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy édité par L. HALKIN et G. ROLAND. L'abbé de Stavelot Albricus donne en 770 à son abbaye un manse, le *Wandelaïcus mansus*, qu'il avait reçu de Pépin-le-Bref. Chicheron en serait une enclave. ROLAND écrit : « Naguère encore, on y apercevait les débris d'une antique chapelle ; une source limpide y arrose les prés dits « Notre-Dame » puis se déverse dans la Lesse ». Mr. Daron, de Daverdisse, nous a affirmé que son père se souvenait

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

des ruines d'une habitation située à proximité de l'ancien chemin qui conduisait à Porcheresse.

Du côté des poissons

La **Lesse** constitue à cet endroit la limite entre la zone à ombres et celle à truites ; pente 6 ‰ ; profondeur 60 cm ; largeur 16 m ; T° moyenne annuelle : 9,6°. On y trouve une réserve de pêche (sauf zone no-kill) et de nombreuses frayères.

Population piscicole : 90 kg de poissons à l'ha dont 75 kg de truites. Soit 530 truites reproductrices à l'ha pour un poids total de 62 kg.

Le **Ry de Chicheron** : pente 47 ‰ (cote 310 à 245 m) ; longueur, 1 170 m ; larg. 1,38 m ; profondeur entre 2 et 15 cm avec de petits gouffres ; T° moyenne annuelle : 8,4°. Son parcours s'allonge sous des feuillus et quelques pessières. Les sources se trouvent au *Fond des Sartais*.

Population piscicole : 220 kg de poissons à l'ha (2 poissons au m², estimation à 429 géniteurs).

Âge	Nombre	Poids/kg	Taille cm
0+	2 125	5,1	5,0
1+	492	5,9	10,5
2+	198	5,6	14,5
3 et +	340	19,5	17,5 et +

Études scientifiques sur la frayère du Chicheron

On peut les diviser en quatre étapes :

De 1957 à 1977

(Études publiées en 1961 et en 1979)

Pendant cette période, M. Huet et J.-A. Timmermans (assistés par L. Delaite) de la Station de Recherches des Eaux et Forêts ont étudié le cycle complet des migrations : remonte des géniteurs, retour dans le ruisseau et migration des juvéniles.

Dispositif de contrôle : Aménagement d'une double nasse avec chambre de capture (3 m) et de deux déversoirs latéraux destinés à absorber et contrôler les eaux de crue.

Marquage : ablation d'une nageoire (rotation de 4 ans).

Période de migration montante des géniteurs : Novembre, décembre et janvier. Environ 250 truites remontent - écart de 530 à 83 - en 72 jours dont 35 de jours de remonte (par à coups). Les mâles séjournent un mois dans le Ry, les femelles 15 jours.

Évaluation des tailles : Les truites mâles (20,3 cm) sont généralement plus petites que les femelles (21,6cm). Leur croissance est liée au débit et à la température de l'eau.

Période de descente (avalaison) : Les captures ont lieu en avril, mai, juin. En moyenne, 464 truites juvéniles redescendent par an, soit 62 % des montants. Ce faible taux est dû à la prédation assez importante ainsi qu'aux différences de densité. Dans 97 % des cas, les truitelles ont une taille inférieure à 12 cm (25 % de 0+, 55 de 1+ et 20 % de 2+). Les 0+ (nées l'année même) ne commencent l'avalaison qu'en avril en fonction de la chaleur, de l'espace vital et surtout de la concurrence.

Estimation de la population du Ry : Pendant la période de reproduction, les pêches électriques ont relevé 439 géniteurs résidants (22 kg) et 242 géniteurs montants (18 kg) soit un couple de géniteurs par 5 m² ou 150 œufs /m². La mortalité importante dans la frayère serait due au cannibalisme (242 géniteurs montent et seulement 150 redescendent).

De 1967 à 1973

(Étude publiée en 1979)

Les recherches se sont alors orientées vers l'influence des déversements d'alevins à vésicules résorbées provenant de pisciculture (apport de 10.000 alevins). Pendant ces six ans, les truites reproductrices capturées lors de la remonte n'ont pas eu accès au Ry. Par des pêches électriques, les truites reproductrices étaient reprises et remises systématiquement à la Lesse. Le but poursuivi était d'analyser l'incidence des vésicules résorbées introduites en amont. Une crue importante avec débordement hors des nasses a mis fin à l'expérience. L'expérience a montré que la charge d'alevins était suffisante dans le Ry et les déversements supplémentaires, complètement inutiles.

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

De 1997 à 2008

L'étude scientifique a repris en 1997 sous la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement de la Région Wallonne (Marche) et est menée par l'ingénieur, Étienne Dupont, assisté de son agent technique, Gilles Robert.

Nouvelles installations : Pendant les six premières années, les nasses initiales ont été réutilisées. En 2003, l'installation a été complètement revue pour s'assurer de pièges absolus, même en période de crues, notamment avec des tambours de désobstruction uniques... au monde !

Marquage : Après la capture et le relevé des mensurations, toutes les truites prélevées sont munies d'une puce d'identification par codes barres (11 000 individus) et certains géniteurs, d'émetteurs radio. On est loin du marquage par sectionnement d'une nageoire !

Mesure de la population : Deux fois par an, en octobre et en avril, une pêche électrique mobilise 25 personnes pour mesurer la charge exacte du Ry et de la Lesse (par sections de 100 m). Par exemple, la pêche du 28 avril au 3 mai 2005 a relevé 871 juvéniles dans le Ry.

Comportements observés : 43 % de truites effectuent une petite migration sans quitter la Lesse, 25 % se présentent aux nasses et 33 % n'effectuent pas de migration.

Zone d'influence de la Lesse autour de Chicheron : Les pêches électriques pratiquées dans la Lesse sur une longueur de 600 m en aval et 400 m en amont ont montré que 71 % de poissons de la Lesse se reproduisaient dans le Ry de Chicheron et que 95 % des poissons fréquentant le Ry viennent d'un tronçon correspondant à 3 km en aval et 700 m en amont.

Coût de cette migration pour les géniteurs : 30 % des géniteurs remontant le Ry disparaissent (héron ?).

Devenir des juvéniles produits dans le Ry au bénéfice de la Lesse - quelques constations :

- 20 % de juvéniles marqués lors des pêches électriques retournent à la Lesse mais un grand nombre de truitelles échappant à la pêche électrique descendent en plus grand nombre.
- Environ 2 truites sur 3 ne reviennent pas au Ry l'année suivante.
- Le risque de la migration pour les géniteurs a été mis en évidence.

Avant la migration, la prédation sévit surtout dans la Lesse où 17 individus sur 65 disparaissent contre 0 sur 7 dans le Ry. Pendant la migration, cette prédation est de 1 pour 16 dans la Lesse mais de 13 sur 31 dans Chicheron. Après l'avalaison, c'est de nouveau 10 truites sur 49 qui subissent la prédation dans le ruisseau principal. Les prédateurs suivent donc les migrations.

Intérêt de la dévalaison pour l'individu et pour la rivière : Les truites doivent choisir entre les lieux riches en nourriture mais où le risque de se faire manger (cannibalisme) est important. On constate une plus forte densité dans le Ry mais une croissance plus grande dans la Lesse. Le choix de stratégie entre sédentarité et dévalaison se montre parfois irrégulier. Ainsi, on a constaté une descente massive de plus petites truitelles en 2007 lorsqu'un héron fréquentait assidûment le Ry. Les individus dévalants sont principalement des truitelles qui échappent aux pêches électriques.

Relation entre les montées de géniteurs et les descentes de juvéniles (environ 700) : L'intérêt de la dévalaison se comprend par l'observation d'une croissance sensiblement différente entre les truites sédentaires du Ry (eaux plus froides en été) et celles qui migrent vers la Lesse. On évalue à 43 % les truitelles natives du Ry qui se retrouvent dans la Lesse. On constate donc que la stratégie de reproduction dans le Ry a un rendement meilleur que celle de la Lesse qui abrite aussi de nombreuses frayères.

CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA LESSE

À partir de 2003

Parallèlement aux observations et mesures réalisées sur le Ry de Chicheron, une étude a commencé sur le Franc Ry, un affluent de la Lesse qui descend des hauteurs de Daverdisse, quelque 2,5 km en aval du confluent du Chicheron. La pose d'un conduit sous la route avec chute d'eau à la sortie rendait toute migration montante impossible. Les premières observations ont montré que ce manque de connection avec la rivière principale induisait une pyramide des classes d'âges tronquée. Beaucoup plus de grosses truites peuplent le Franc Ry (moyenne 12 cm contre 7 cm pour le Chicheron), jusqu'à 10 fois moins de dévalaison (243 à Chicheron contre 87 au

Franc Ry de mars à juin 2005). Le Franc Ry attire 15 fois moins de géniteurs que Chicheron bien qu'il soit plus de deux fois plus important. Pour y remédier et pour mesurer en combien de temps cet affluent peut redevenir attractif pour les jeunes géniteurs, une sorte d'échelle à poissons avec nasse pour remontée vient d'y être installée.

Conclusions

Nul doute que ces études très poussées sur le bénéfice des ruisseaux frayères devraient, dans le cadre du Contrat rivière, nous pousser à revoir tous les petits affluents de la Lesse et nous porter à entreprendre les aménagements adéquats pour rétablir les frayères au bénéfice de la Lesse.

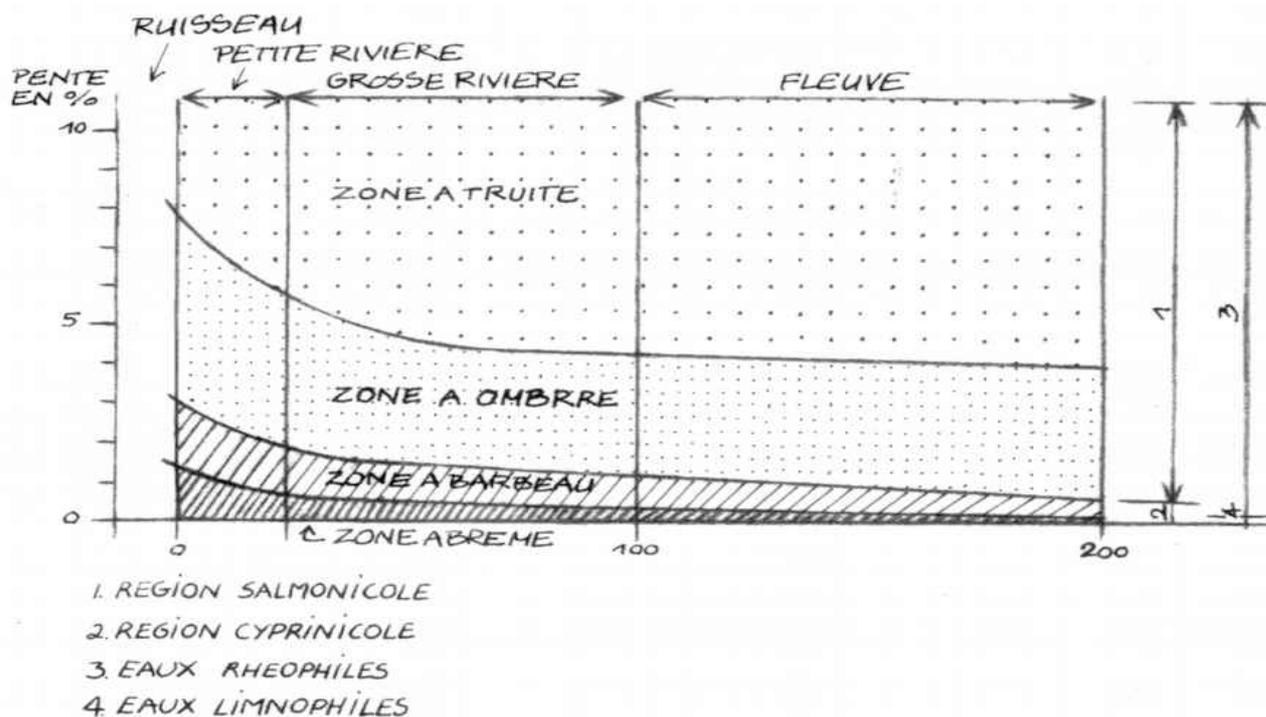


Illustration 3: Zonage des poissons dans nos rivières. En ordonnée, la largeur (Ext. R. W. Fondation Roi Baudouin, Rives et rivières - Des milieux à protéger)

Vendredi 28 mars 2008 Initiation ornithologique et observation des phénomènes karstiques dans les parcs Collignon et Beauregard (Rochefort)

ARLETTE GELIN

Pluies, vents, neiges fondantes : rien de bon ne s'annonce ce matin. Non loin des voitures, la Lomme, rivière habituellement calme et basse, roule des eaux fortes et impétueuses. Nous nous dirigeons vers la Grotte du Trou Maulin, où un spectacle impressionnant nous attend.

Les eaux tumultueuses de la rivière se heurtent à la digue chargée de les contenir, la débordent et se précipitent en cascades fougueuses dans le gouffre béant de la grotte. La Lomme, profitant des fortes crues de ces derniers jours, a ainsi repris son ancien lit comme elle le faisait depuis des millénaires. Le sentier inondé est inaccessible ; pour éviter de devoir contourner la colline, nous traversons ce bras déviant, en équilibre sur la digue... c'est bien sûr l'occasion rêvée de prendre des photos !

pour ne reprendre son cours qu'en cas de crue. Mais où vont donc les eaux qui se jettent dans le Trou ?

Elles vont rejoindre les eaux absorbées par les nombreuses pertes de la Lomme et de son affluent, la Wamme, tout au long de leurs parcours. En s'infiltrant dans le massif calcaire, elles forment tout un réseau : c'est la Lomme souterraine qui, à quelques kilomètres d'ici, réapparaîtra à la résurgence d'Eprave.

Avant de gravir la colline de Lorette (altitude 260 m), jetons un coup d'œil sur une esquisse géologique de la région (Illustration 4), qui nous montre le tracé de la Lomme et de la Wamme traversant les calcaires givétiens avant de venir buter sur les schistes frasniens à Rochefort.

La carte nous montre également les nombreux **aiguigeois*** situés sur les flancs de la rivière, à la hauteur de la terrasse moyenne (âgée de plus ou moins 300.000 ans) et ceux situés sur le plateau au niveau de la terrasse supérieure (vieille de plus de 500.000 ans). Nous en découvrirons quelques-uns aujourd'hui.

Une érablellaie-tillaie à scolopendre est installée sur le massif calcaire. Deux jeunes guides-nature, que rien n'effraie, récoltent des mousses calciphiles : *Ctenidium molluscum*, *Thamnobryum alopecurum*, *Anomodon viticulosus*, ... À mi-pente, un aven impressionnant marque le niveau de la terrasse moyenne.

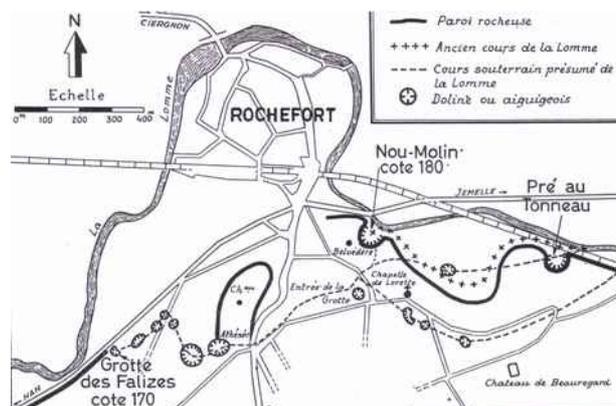


Illustration 4: Cours de la Lomme à Rochefort

Sans l'intervention de l'homme, le Trou Maulin (ou Trou du Nou Maulin) serait pour la Lomme l'équivalent du Gouffre de Belvaux pour la Lesse. La rivière, qui enserre à présent la ville de Rochefort dans son méandre, sinon disparaîtrait entièrement

PROMENADE DU VENDREDI

Dans l'après-midi, nous découvrirons la **caverne du Pré au tonneau**, autre aven situé plus en amont, vestige lui aussi de la terrasse moyenne.

Un coup de soleil et sitôt merle, grive musicienne, pouillot vélocé, rouge-gorge se font entendre. Le roitelet huppé émet sa ritournelle rapide et suraiguë : « tout petit/ tout petit/ tout petit, je suis ». C'est l'occasion de reprendre son souffle.

Nous atteignons le sommet : difficile de s'imaginer que la Lomme coulait jadis sur ce plateau. Mais où est passée la vallée ? Erodée probablement. Dans le parc Collignon (du nom du découvreur des grottes de Rochefort), de nombreuses **dolines*** se succèdent jusqu'au massif boisé du Thier des Falizes. Deux avens étonnants : le **Trou Marie Sac attrape** et la **Grotte du Sabbat** entaillent le plateau.

La jolie chapelle Notre-Dame de Lorette, édifiée au XVII^e siècle, se dresse au bout d'une superbe allée de 101 tilleuls plantés à la même époque par le Comte de Rochefort pour l'agrément des habitants. Les vestiges d'un vieil ermitage et d'un sépulcre complètent harmonieusement l'ensemble classé. Une terrasse aménagée en point de vue surplombe la vallée. Le site paisible nous invite au pique-nique. Tout près de nous, une sittelle (cuit, cuit, cuit) fouille la mousse d'un vieux tilleul.

Une guide touristique nous propose gentiment de visionner un court-métrage sur la formation de la grotte de Rochefort : ce film récent nous apprend qu'une faille active, la même que celle passant à San Francisco et à Los Angeles, existe dans la grotte. Un laboratoire de géophysique, dépendant de l'Observatoire d'Uccle, est installé dans l'ancienne maison des guides et suit en permanence le moindre séisme.

Avec l'aimable autorisation de Madame Monique Everard de Harzir, nous tenterons d'observer le faucon crécerelle qui niche dans sa propriété. Au détour de la grande allée de vieux noyers et de châtaigniers, nous aurons la chance de le voir ; la queue

grise pourrait bien être celle du mâle. A notre vue, il pousse un ki-ki-ki effarouché et s'éloigne. Nous ne le dérangerons pas plus longtemps.

Sous la drève, des plages de violettes odorantes, mauves et blanches (forme *albiflora*), s'étalent parmi les corydales et les renoncules à tête d'or (*Ranunculus auricomus*) qui possèdent des pétales avortés. Un prunier myrobolan (*Prunus cerasifera*), le premier des pruniers à fleurir, est déjà en fin de floraison.

Nous atteignons le Fond des Valennes. C'est un torrentueux ruisseau qui alimente deux étangs et qui a creusé cette profonde vallée dans les schistes gréseux. Nous le suivons jusqu'au Ravel sous lequel il passe pour se jeter dans la Lomme. Dans un environnement des plus sauvages s'ouvre un remarquable aven, la **Caverne du Pré au Tonneau**, aujourd'hui remplie d'eau, preuve qu'en cas de crue, les pertes de la Lomme fonctionnent.

Notre fouineur attitré découvre quelques touffes d'un champignon précoce et aisément identifiable, *Psathyrella piluliformis* : la marge pâle, puis brunâtre, est rabattue sur les lames bistrées à l'arête givrée.

Nous passons sous le plateau de Lorette et nous entendons à nouveau le cri du faucon. Souhaitons bonne chance à sa nichée car si l'on sait que la ponte est une des plus abondantes chez les rapaces diurnes, le nombre des petits qui parviennent à l'âge adulte est faible.

* *Aiguigeois* ou *Aven* : gouffre qui s'ouvre en région calcaire, soit par dissolution, soit par effondrement de la voûte des cavités karstiques.

* *Dolines* : dépressions fermées et de dimensions variées qui parsèment la surface des plateaux calcaires. Elles sont formées par la dissolution de la roche sous-jacente sous l'effet des eaux de surface.

Samedi 29 mars 2008 Suite et fin du chantier de restauration de pelouses calcicoles sous pins au « Tienne de Boton » (Ave-et- Auffe)

MARC PAQUAY

Le site du « Tienne de Boton » s'inscrit dans le réseau des réserves naturelles d'Ardenne & Gaume en Lesse et Lomme. L'ensemble, constitué de prairies, friches et pré-bois de pins sylvestres, est géré actuellement par pâturage ovin. Il est bordé par une plantation de vieux pins noirs sous lesquels apparaît, par endroits, une végétation herbacée prometteuse.

La commission de gestion des réserves souhaitait étendre le pâturage sous ces vieux conifères afin d'augmenter la surface de végétation de type pelouse sur calcaire. À sa demande et en collaboration avec les services forestiers du cantonnement de Rochefort, une forte coupe d'éclaircie fut marquée puis exploitée l'an passé dans ces pins. L'après-coupe laisse toujours des rémanents (houppiers, grosses branches et

sections de troncs). Ces rémanents ne sont pas gênants en forêt mais ici, vu la destination du site, il fallait améliorer l'accès pour envisager un pâturage et l'éclaircissement direct de la strate herbacée.

Durant la troisième semaine de mars, une équipe d' A & G, assistée d'ouvriers de l'asbl « La Calestienne », a réalisé des travaux de rassemblement des rémanents de la coupe au moyen d'un engin ainsi qu'un important débroussaillage.

Il restait un peu de travail de « finition » que nous avons effectué ce samedi avec une petite équipe courageuse ! Nous ne manquerons pas de suivre l'évolution de la végétation de ces pelouses lors de nos prochaines sorties printanières ...

Infos diverses

- Les membres intéressés par l'acquisition des 2 tomes de "**Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique**" et/ou par la publication de BERNARD OVERAL, "**Plante, que fais-tu là ?**", peuvent se signaler à BRUNO MARÉE pour un achat groupé.
- Les membres désireux de faire relier les **Barbouillons de l'année 2007** peuvent transmettre leur document (correctement paginé, merci !) à BRUNO MARÉE, pour le 31 mai au plus tard.
- N'avez-vous pas oublié de régler le montant (modeste et démocratique) de votre **cotisation** ? Merci.
- Prochaines réunions du Comité: vendredi 13 juin

Dimanche 30 mars 2008

Observation des oiseaux dans la région de Pondsôme

MARC PAQUAY

Matinale assez riche en observations dans un joli coin du Beaurinnois où alternent encore bocages, lisières et prairies pas trop extensives ...

Cette intéressante sortie nous a permis l'observation de **53 espèces** parmi lesquelles de nombreux migrateurs en halte ou de retour sur les lieux de nidification. La liste partielle ci après rend compte des points les plus marquants de cette sympathique matinée sur le terrain :

- ✓ Busard Saint-Martin: 1 type femelle ;
- ✓ Buse variable: une femelle couchée sur son aire (dans un vieux saule à semi-découvert ce qui est peu habituel). Vu l'attitude, on peut croire à un début de couvaison ;
- ✓ Chevalier culblanc: 1 oiseau s'envole d'une prairie humide près de la Wimbe ;
- ✓ Pigeon ramier: un groupe d'une centaine (encore des migrateurs) ;
- ✓ Pic épeichette: tambourinages soutenus sur de vieux peupliers et en lisière bocagère au hameau de Mossia ;
- ✓ Hirondelle rustique : 2 + 3 ex., ce sont les premières ou presque ;
- ✓ Bergeronnette printanière: 2 mâles nuptiaux, migrateurs en halte, chassant les moustiques entre les pattes des vaches ;
- ✓ Cincle plongeur: 1 ex. au pont enjambant la Wimbe ;
- ✓ Rougequeue noir: un couple et chant à Eclaye
- ✓ Tarier pâtre : 1 f dans une prairie humide à joncs au hameau de Mossia et 1 couple au bord du chemin vers Pondsôme ;
- ✓ **Merle à plastron** : 1 femelle (et curieusement pas vu de mâle ; les deux sexes migrent souvent ensemble ...). Le passage printanier débute pour ce merle nordique et alpin ;
- ✓ Grive litorne : une bande de 80 en halte (nette diminution du passage depuis quelques jours) mais aussi des oiseaux cantonnés sur la ripisylve de la Wimbe ;
- ✓ Grive musicienne : petits groupes isolés en halte ;
- ✓ Grive mauvis : encore des petits groupes (nette diminution aussi par rapport aux derniers jours) ;
- ✓ Pouillot véloce: retours généralisés et sans doute encore de nombreux oiseaux en passage ...
- ✓ Roitelet triple-bandeau: retours assez généralisés semble-t-il
- ✓ Pie-grièche grise : 1 ex cantonné à Mossia ;
- ✓ Geai des chênes : parades et vocalises bizarres, un groupe de 7 ex.
- ✓ Pinson des arbres: petits groupes un peu partout et passage actif. On note une plus grande proportion de femelles. Le fait est bien connu : les mâles passent plus tôt et ensemble. Ce phénomène a valu l'appellation latine de *Fringilla coelebs* à traduire par Fringille célibataire en rappel de ces groupes de mâles ou femelles seuls ;
- ✓ Linotte mélodieuse: 3 ex. (peu de passage encore pour cette espèce habituellement assez précoce) ;
- ✓ Grosbec casse-noyaux : toujours bien présent partout
- ✓ Bruant des roseaux : 1 chanteur cantonné et 1 + 3 ex en passage.

Samedi 12 avril 2008 Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne et Auffe

PIERRE LIMBOURG

C'est avec une certaine amertume - pour ne pas dire plus - que nous avons procédé à notre 23^{ème}, et dernier, dénombrement annuel des fleurs d'anémones pulsatilles (Pulsatilla vulgaris) au Tienne des Vignes à Resteigne. La raison en est simple : des « scientifiques » du Laboratoire d'Ecologie de Gembloux (dir. G. MAHY) n'ont pas hésité à procéder au printemps dernier, à notre insu, à des ensemencements de pulsatilles dans la réserve naturelle. Le 12 mars 2007, le Comité de direction d'Ardenne et Gaume s'était pourtant prononcé à l'unanimité contre de telles introductions dans ses réserves. Le Tienne des Vignes est - il est vrai - passé sous statut de réserve naturelle domaniale gérée par la Région wallonne ...

Petit rappel

C'est en 1983 que les Naturalistes de la Haute-Lesse ont entrepris la gestion de la pelouse calcicole du Tienne des Vignes, dans le but de sauvegarder une des plus belles populations d'anémones pulsatilles de Lesse et Lomme, par abattage d'arbres, débroussaillage ... En 1986, nous avons quadrillé le site de 70 carrés de 10 m x 10 m délimités par des piquets numérotés, enfouis jusqu'au niveau du sol, afin de faciliter le comptage et la localisation des pieds fleuris et permettre de la sorte de suivre l'évolution de la population au cours du temps. Enfin, en 1991 (12/10 et 7/12) nous avons procédé au premier fauchage avec exportation dans 8 carrés (portés à 11 en 1994) répartis sur le site, tout en ménageant à proximité des carrés « témoins » jamais fauchés et présentant au départ une population équivalente de pulsatilles (± 200 pieds fleuris au total de part et d'autre). Six fauchages au total ont été pratiqués entre 1991 et 2003.

Depuis 2001, l'ensemble du site a fait l'objet d'un pâturage périodique par des moutons dans le cadre d'un Projet Life et à partir de 2004 grâce à une Convention Pâturage passée entre la Région wallonne et Ardenne et Gaume.

Résultats

Les résultats des comptages de cette année ont été les suivants : 203 touffes au total (fleurs groupées écartées les unes des autres de moins de 20 cm et contenant 4 fleurs en moyenne) + 130 pieds fleuris isolés, soit pour l'ensemble du site : $(203 \times 4) + 130 = 942$ pieds fleuris (784 en 2007). Dans les 11 carrés ayant fait l'objet de fauchages périodiques, on a recensé 426 pieds fleuris, contre 218 dans les carrés témoins correspondants jamais fauchés, soit un écart de + 95 %.



Illustration 5: Anémones pulsatilles vues par Daniel Tyteca

L'illustration 7 montre l'évolution du nombre de pieds fleuris sur l'ensemble du site au cours des 23 années d'observation. Malgré des variations importantes des floraisons observées d'une année à l'autre (incidence des conditions climatiques, broutage

possible des hampes florales par les chevreuils ...), la droite de régression, permettant de lisser l'évolution, indique que la population a pratiquement doublé entre 1986 et 2008 : de 523 pieds fleuris à 1041, soit 24 pieds nouveaux en moyenne chaque année.

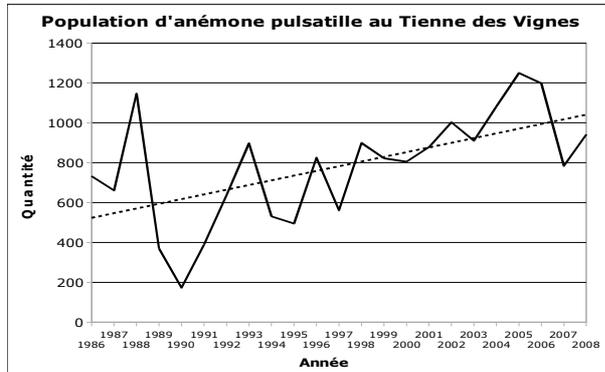


Illustration 6: Droite de régression :
 $y = 523,2 + 23,55 x$; $r = 0,58$

L'illustration 8 montre toutefois que c'est essentiellement dans les carrés fauchés entre 1991 et 2003 que cette augmentation a été la plus manifeste. Cinq années après l'abandon des fauchages, les arrière-effets sont toujours visibles : + 95 % par rapport aux carrés témoins correspondants non fauchés.

Le pâturage de l'ensemble du site par les moutons au cours des dernières années ne semble pas avoir affecté la population, malgré les chiffres très bas enregistrés en 2007 (cf. Illustration 7). Il est intéressant de noter enfin que le nombre de carrés avec présence d'anémones pulsatilles est passé de 33 en moyenne en 1986-1991 à 43 en 2008.

En conclusion, on peut dire que la gestion du Tienne des Vignes pratiquée depuis 25 ans par débroussaillage, fauchage - et maintenant par pâturage - a porté ses fruits et que grâce aux efforts des Naturalistes de la Haute-Lesse, la belle population d'anémones pulsatilles présente sur le site a pu être non seulement préservée mais enrichie ... sans avoir eu recours au semis !

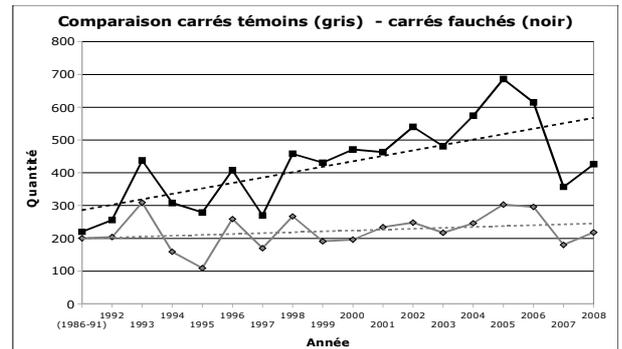


Illustration 7: Droites de régression : $y = 199,8 + 2,677 x$; $r = 0,27$ (carrés témoins) ; $y = 285,9 + 16,56 x$; $r = 0,69$ (carrés fauchés)

Prospections complémentaires

Au cours de l'après-midi, nous avons prospecté d'autres sites connus à pulsatilles tout proches. Voici, à titre d'information, les résultats des comptages qui y ont été effectués.

Plateau des Pérées à Resteigne :

- dans la « goulette » (réserve A & G) : 22 fleurs ± groupées
- de l'autre côté de la goulette (réserve A & G) : 0
- enclos des Pérées (réserve naturelle domaniales) : 17 fleurs contre la clôture, dont 15 dans la zone récemment restaurée et clôturée.

Réserve naturelle domaniale des Grignaux (= Hérimont) à Han-sur-Lesse :

282 « touffes » + 103 pieds fleuris isolés, soit ± 1230 fleurs (± 1100 lors de notre dernière visite en 2004). A noter une belle population d'une centaine de pieds (22 touffes + 14 individus) dans une petite clairière située à l'ouest du sentier d'accès.

Sommet de l'Anticlinal (réserve A & G) :

2 touffes seulement (en 1978 : 200 pieds !).

Réserve naturelle domaniale de Thérumont (= Turmont) à Ave-et-Auffe :

95 touffes + 25 individus, soit ± 400 fleurs (182 pieds fleuris en 2007).

Samedi 12 avril Transect géologique entre Jamioulx et Cour-sur-Heure en suivant la vallée de l'Eau d'heure

FERDI HAGON

Participants : 22
Météo : idéale
Guides : F. Hagon et Cl. Demily

Mise au point

Les termes shales et siltites sont deux classes granulométriques de roches terrigènes.

La première est composée de grains dont la taille est inférieure à 4 microns ; la seconde, pourrait être assimilée à un sable dont la taille des grains est comprise entre 4 et 63 microns. (à corriger sur le document remis aux participants).

Le terme schiste au sens large ne concerne pas la granulométrie mais plutôt la tendance de certaines roches à se débiter en feuillets dont les plans sont obliques au plan de stratification (ce qui conduit à ce que l'on appelle le débitage en « frites ») ; ce plan de débitage différent du plan de stratification est appelé plan de schistosité.

Cette mise au point m'a été fournie par le Professeur Marion de l'Université de Liège suite à une demande de précisions sur les termes en question.

Généralités

Jamioulx (entité de Ham-sur-Heure Nalinnes) se situe à cheval sur le Synclinorium de Namur au nord et le S. de Dinant au sud. Ils sont séparés par la Faille du Midi. Pour les informations avant le départ nous avons assemblé les cartes géologiques récentes : Fontaine l'Evêque-Charleroi 46/7-8 et Gozée-Nalinnes 52/3-4. Cet assemblage montrant bien la position des deux synclinoria, le tracé de la Faille du Midi, le charriage et les lambeaux de poussée.

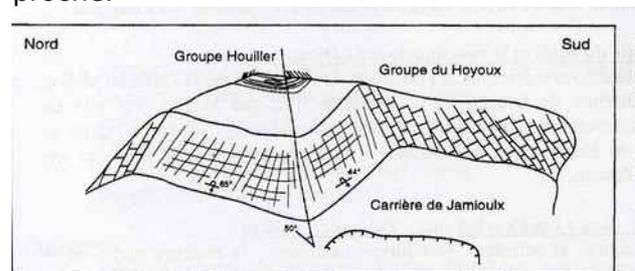
Départ : place Jamioulx

Le bord sud du Synclinorium de Namur

Arrêt n°1 : Le Houiller du Synclinorium de Namur

A partir de la place de Jamioulx, en empruntant la route vers le centre du village, nous remontons d'une centaine de mètres vers le nord. Dans le tournant, au niveau de l'église, affleurent les schistes et les grès gris brun du Houiller (indifférenciés sur la carte)

Un second affleurement de la même formation est visible à une centaine de mètres à l'est de la place. Il montre la continuité de la formation et aide à comprendre la structure du synclinal antiforme du Viséen de la carrière toute proche.



: le pli de la carrière de Jamioulx.

Arrêt n° 2 : Le Viséen sup. de la carrière de Jamioulx

Les Formations de Thon-Samson et de Poilvache sont rassemblées dans le Groupe du Hoyoux. A proximité de la Faille du Midi les couches sont plissées et déversées.

La carrière expose un pli synclinal antiforme. Au sommet de la carrière le Groupe du Houiller affleure (non visible à partir de la carrière), le Viséen se situant de part et

d'autre comme le montre le schéma ci-dessus.

Progressant à partir de la carrière vers le sud, nous avons recueilli quelques échantillons épars de grès micacés verts de la Formation de Fooz appartenant au Lochkovien; roche que beaucoup de participants avaient déjà identifiée à l'occasion de la sortie à Landelies. Ces éléments prouvent que nous avons franchi la Faille du Midi qui n'affleure pas à cet endroit. Si la saison avait été un peu plus avancée nous aurions repéré une végétation nettement silicicole.

Arrêt n°3 : L'Anse de Jamioulx

De la carrière, nous rejoignons la Vallée de l'Eau d'Heure..

De ce point de vue on aperçoit parfaitement l'Anse de Jamioulx. De Fontaine l'Evêque à Loverval, la faille du Midi marque une concavité importante vers le sud. D'après Bernard Delcambre, cette déformation est due à une différence de pendage rencontrée par la Synclinorium de Dinant au cours du charriage surmontant le Synclinorium de Namur.

L'entaille profonde de l'Eau d'Heure dans le plateau est bien marquée dans le paysage.

Le bord nord du Synclinorium de Dinant

Arrêt n°4 : La Formation du Bois d'Ausse – Age : de Lochkovien sup. à Praguien sup. (Steemans 1989) - Puissance ± 150 m.

Du point 3, nous rejoignons la ligne de chemin de fer au niveau le l'entrée nord du premier tunnel . La Formation du Bois d'Ausse affleure dans la tranchée. Cette formation contient des grès gris-vert à gris clair voire crème. Les grès sont parfois un peu graveleux. . On retrouve un bel affleurement de la Formation du Bois d'Ausse à la sortie sud du tunnel .

Arrêt n°5 : La Formation d'Acoz – Age : Praguien sup. – Puissance ± 300m

Progressant vers le sud dans la vallée nous trouvons les grès et siltites rouges de la Formation d'Acoz. Cette formation attesterait d'un mouvement régressif

Arrêt n°6 : Le contact entre la Formation d'Acoz et la F. de Wépion. – Age : Emsien inf. – Puissance : ± 250 m

Point repaire : intersection de la voie de chemin de fer et de l'Eau d'Heure (site du pique-nique).

En s'engageant de quelques mètres sur la tranchée de la voie du chemin fer, le flanc ouest de cette tranchée montre un remarquable contact entre les grès rouges de la Formation d'Acoz et les grès verts de Wépion.

Nous retrouverons ces 2 formations en cheminant sur le coteau est de la vallée. Au passage, signalons le remarquable milieu traversé : une superbe chênaie sessiliflore à *Leucobryum glaucum* et son cortège d'espèces acidophiles.

A l'approche du second tunnel, un sentier un peu raide nous conduit sur un ancien plateau d'extraction où nous trouvons les dressants spectaculaires de la Formation d'Acoz au contact des grès verts de Wépion.

Intermède pédestre

La Formation de Burnot affleure au niveau de l'entrée nord du second tunnel mais cet endroit est inaccessible. Il fallait donc gagner Ham-sur-Heure par la route. Après un arrêt au château, direction la gare de Ham-sur-Heure par un agréable sentier longeant l'Eau d'Heure.

A quelque pas de la gare, un sentier nous offre une remarquable rangée d'arbres bordiers et corniers très tourmentés.

L'intermède pédestre continue pour atteindre Cour-sur-Heure par la forêt entièrement sur Burnotien mais sans réels affleurements.

GÉOLOGIE

Arrêt n° 7 : La Formation de Burnot.

- Age : Emsien sup. - Puissance ± 250 m.

Les premiers affleurements de la Formation de Burnot se situent à quelques centaines de mètres de Cour-sur-Heure.

Ce sont des grès et siltites rouges. Cette formation résulte d'un mouvement régressif de la mer due au soulèvement de la zone brabançonne.

Le sommet de Formation de Burnot affleure à la limite nord de Cour-sur-Heure sur le flanc ouest de la route venant de Ham-sur-Heure. Après une impressionnante série de siltites rouges, les derniers bancs de micro-poudingue à galets noirs de tourmalinite sont bien visibles.

Arrêt n°7 bis : La Formation de Rivière. - Age : Eiffelien sup. - Puissance : ± localement de 90 à 120 m.

La Formation de Rivière surmonte les derniers poudingues de la F. de Burnot. Elle débute par des siltites vertes à débris végétaux, surmonté d'un lit de poudingue bien repérable dans cet affleurement

Arrêt n°8 : La grande carrière de Cour-sur-Heure : entrée par le nord

La carrière se situe au sud de la gare de Cour-sur-Heure, le long de la voie de chemin de chemin de fer.

La carrière est fort intéressante. 4 formations y sont exposées. La Formation de Rivière est peu accessible.

- La Formation des Trois-Fontaines - Age : Givetien inf. Puissance ± 75 m

Elle est exposée au fond de la carrière maintenant envahie par la bétulaie. Elle est formée de calcaires fins foncés et bien stratifiés. Elle se termine au premier gros banc subnoduleux de la Formation des Terres d'Haus. On peut trouver ces blocs de calcaires subnoduleux dans les débris de la zone d'exploitation

- La Formation des Terres d'Haus. Age : Givetien : Puissance ± 33m - Pendage sud

Cette formation est facilement repérable. Elle

occupe la zone boisée qui succède à la Formation des Trois Fontaines.

Elle est formée essentiellement de calcaire argileux, de calcschistes fortement schistosés et donc peu exploitable.

Cette formation se répète à la partie sud de la carrière où l'on perçoit mieux le caractère argileux de la sédimentation.

- La Formation du Mont d'Haus. Age : Givetien : Puissance 140 m. pendage sud au nord et nord au sud de la carrière.

A la formation très argileuse des Terres d'Haus, la Formation du Mont d'Haus est marquée par le retour massif des constructeurs : gros rugueux coloniaux, stromatopores....

Le calcaire est massif et bien stratifié. Cette formation affleure très bien au fond de la partie la plus importante de la carrière.

Cette formation est traversée par la Faille de Cour-sur-Heure. bis visible dans le paysage. Remarque: cette carrière forme un synclinal à cœur givetien.

La Formation des Terres d'Haus affleure au nord et au sud de la carrière. Ces deux affleurements sont séparés par une formation plus jeune : la Formation du Mont d'Haus.

Séquence : Terres d'Haus ---- Mont d'Haus ---- Terres d'Haus

Dernier arrêt pour les volontaires

En face de l'école se situe le salon communal. En longeant son côté droit on découvre un affleurement caché mais très intéressant. La partie inférieure de l'affleurement appartient aux dernières couches de la Formation des Terres d'Haus qui sert de semelle au biostrome de base de la Formation du Mont d'Haus

Conclusions

Félicitations aux participants pour leur courage, le trajet étant assez athlétique.

Sachez que j'ai eu beaucoup de plaisir à vous faire découvrir les richesses de la

vallée de l'Eau d'Heure méconnues de beaucoup de participants .

Merci à mon fidèle compagnon Claude Demily qui m'a secondé au cours des nombreuses sorties de préparation.

Merci à l'Administration Communale et à son Bourgmestre pour l'octroi d'une autorisation de visite à la grande carrière.

Les informations reprises dans ce compte rendu sont extraites de :

DELCAMBRE B. & PINGOT, J.-L., 2000.-Carte géologique Gozée-Nalinnes + Livret explicatif. Ministère de la Région Wallonne, 108 p.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE , 2002, -Une introduction à la géologie de la Wallonie. Université de Liège Département géologie , 78 p.

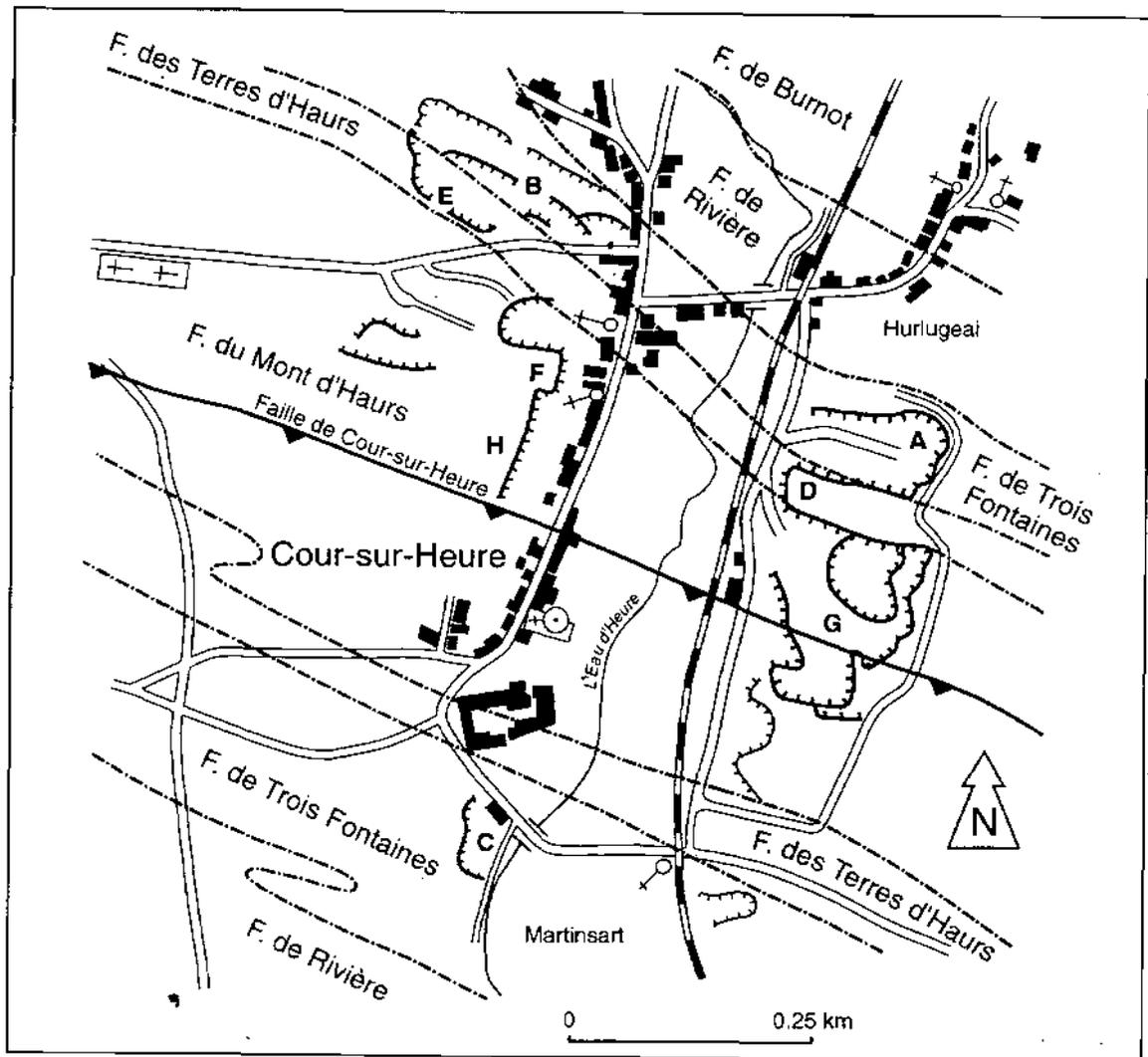


Fig. 16 : les carrières dans les calcaires givetiens autour du village de Cour-sur-Heure.

Dimanche 20 avril Excursion ornithologique à Harchies et Marionville

MARC PAQUAY

Le marais d'Harchies est un lieu fort attirant, plus particulièrement connu des ornithologues.

Il y a longtemps que les natus n'avaient plus mis les pieds sur ce site intéressant. L'erreur fut réparée ce dimanche lors d'une journée bien agréable qui nous a permis d'observer bon nombre d'espèces peu habituelles dans nos coins d'Ardenne et de Famenne ...

Nous entamons la visite en empruntant « l'allée de chasse » depuis le parking du centre de recherches biologiques d'Harchies. Nous abordons ensuite la digue qui débute dans des prairies humides parsemées de fossés drainant l'eau vers le marais.

En bordure d'un fossé, un couple de Sarcelle d'été retient notre attention. Plus loin, la première Bouscarle de Cetti lance sa strophe énergique : nous aurons l'occasion de l'entendre beaucoup au cours de cette journée ! Cette petite fauvette de marais est présente ici en nombre et ce sera certainement une espèce marquante de notre visite à Harchies.

Les notes élevées composant le chant de la Gorge bleue se font entendre mais nous n'arriverons malheureusement pas à voir cet oiseau farouche dans les buissons bordant le marais.

Nous abordons le plan d'eau principal où nous pourrions admirer trois Grèbes à cou noir proches et magnifiques en plumage nuptial : sans conteste une observation « trois étoiles » !

Sur le plan d'eau, nous observons divers anatidés dont le Harle bièvre et un Garrot à œil d'or tardif.

Après le casse-croûte, nous aborderons la réserve par le parking sud et un chemin d'accès vers l'étang de Pommeroeul via la digue de l'ancien canal. Ce sera l'occasion d'entendre le premier chant de l'année de la

Fauvette des jardins, de voir le Coucou survolant l'étang, de repérer le passage d'un Balbuzard pêcheur (bravo Dany !) et par la même occasion de suivre le vol de trois Faucons hobereaux.

Par le chemin dit « des Maillettes » nous longerons une grande mare couverte d'une petite fougère aquatique d'origine américaine et considérée comme « invasive » : il s'agit d'*Azolla filiculoides*. C'est néanmoins très joli !

Plus loin, dans une roselière retentira le chant de la Rousserolle effarvatte, récemment rentrée de ses quartiers d'hiver africains.

Depuis l'observatoire en bordure de l'étang d'Hensies, nous contemplerons le paysage très particulier formé par ce plan d'eau parsemé d'arbres morts. Nous y verrons de nouvelles espèces comme les Chevaliers guignette et sylvain, les Grands Cormorans et Goéland cendré sur leurs lieux de nidification, une Aigrette garzette, ...

Pour terminer la journée, nous nous rendrons dans la réserve des « Marionvilles » à Saint-Ghislain. Nous n'y verrons que peu de chose hormis quelques Sarcelles d'hiver, un Harle bièvre, ... À l'entrée, sur une friche, nous entendrons chanter la Locustelle tachetée, espèce qui s'ajoutera à notre liste de **82 espèces** ... ce qui n'est pas trop mal pour cette journée fort dépaysante en Hainaut occidental !

Liste commentée des espèces observées

- ✓ Grèbe huppé
- ✓ Grèbe castagneux
- ✓ **Grèbe a cou noir** : 3 ex. nuptiaux et manifestations vocales
- ✓ Aigrette garzette : 1 ex.
- ✓ Héron cendré
- ✓ Cigogne blanche : 1 ex. vol
- ✓ Cygne tuberculé
- ✓ Bernache du Canada
- ✓ Tadorne de Belon
- ✓ Canard chipeau : 5-10 ex.
- ✓ Sarcelle d'hiver : 10 ex. min.
- ✓ Canard colvert
- ✓ Sarcelle d'été : 1 couple (fossés entrée nord)
- ✓ Canard souchet : nombreux ex.
- ✓ Fuligule milouin
- ✓ Fuligule morillon
- ✓ Garrot à oeil d'or : 1 mâle
- ✓ Harle bièvre : 1 femelle
- ✓ Busard des roseaux : au moins 1 femelle adulte
- ✓ Epervier d'Europe
- ✓ Buse variable
- ✓ Balbuzard pêcheur : 1 ex.
- ✓ Faucon crécerelle
- ✓ Faucon hobereau : 3 ex. min.
- ✓ Perdrix grise
- ✓ Faisan de Colchide
- ✓ Râle d'eau
- ✓ Gallinule poule-d'eau
- ✓ Foulque macroule
- ✓ Vanneau huppé : une femelle avec 2 (3) poussins (parking sud)
- ✓ Chevalier sylvain : 3 ex.
- ✓ Chevalier guignette : 2 ex.
- ✓ Goéland cendré
- ✓ Goéland argenté
- ✓ Mouette rieuse
- ✓ Pigeon ramier
- ✓ Tourterelle turque
- ✓ Coucou gris
- ✓ Martinet noir : 5 ex. min.
- ✓ Martin pêcheur
- ✓ Pic épeiche
- ✓ Pic vert
- ✓ Alouette des champs
- ✓ Hirondelle rustique : peu !
- ✓ Hirondelle de fenêtre : une dizaine min.
- ✓ Pipit des arbres : 1 ex. passage à Harchies + 1 à Marionvilles
- ✓ Pipit farlouse
- ✓ Bergeronnette printanière : quelques ex. de passage et un mâle cantonné (parking sud)
- ✓ Bergeronnette grise
- ✓ Troglodyte mignon
- ✓ Accenteur mouchet
- ✓ Rougegorge familier
- ✓ Gorge bleue à miroir : un seul entendu (mais pas vu !)
- ✓ Rossignol philomèle : 3 chanteurs min.
- ✓ Merle noir
- ✓ Grive musicienne
- ✓ Bouscarle de Cetti : un nombre impressionnant de chanteurs !
- ✓ Locustelle tachetée : 1 ex. chantant (RN Les Marionvilles)
- ✓ Phragmite des joncs : plus. chanteurs
- ✓ **Rousserolle effarvatte** : 2 chanteurs (roseaux au sud)
- ✓ Fauvette grisette : plus. chanteurs
- ✓ **Fauvette des jardins** : un chanteur (vieux canal)
- ✓ Fauvette à tête noire
- ✓ Pouillot véloce
- ✓ Pouillot fitis
- ✓ Mésange à longue queue
- ✓ Mésange boréale
- ✓ Mésange noire : 2 migrants
- ✓ Mésange bleue
- ✓ Mésange charbonnière
- ✓ Grimpereau des jardins
- ✓ Pie bavarde
- ✓ Choucas des tours
- ✓ Corneille noire
- ✓ Etourneau sansonnet
- ✓ Moineau domestique
- ✓ Pinson des arbres
- ✓ Verdier d'Europe
- ✓ Chardonneret élégant
- ✓ Linotte mélodieuse
- ✓ Bouvreuil pivoine
- ✓ Bruant des roseaux

Les castors débarquent sur la Lesse

BRUNO MARÉE

Une observation intéressante à signaler, mais il sera plus intéressant encore d'observer l'évolution de la situation au cours des mois et des années qui viennent : quelques castors (deux d'après certains témoignages, quatre selon d'autres !) ont pris possession des berges de la Lesse dans le village même de Han-sur-Lesse.

Ils occupent principalement une des rares zones aux berges encore plus ou moins naturelles, entre l'ancien gué de la rivière, le « Petit Hi », et les rochers schisteux (frasniens) qui précèdent la propriété du Vieux Moulin (rebaptisée « Les Clapiers » pour la qualité architecturale des résidences de vacances construites là !). Plusieurs arbres d'un diamètre d'une vingtaine de centimètres ont déjà été abattus et de très nombreuses pousses ont été sectionnées de façon caractéristique.

L'information commence à circuler dans la population. Certains se réjouissent ; d'autres s'inquiètent déjà de l'impact de cette présence sur les plantations de jeunes arbres en bord de rives.

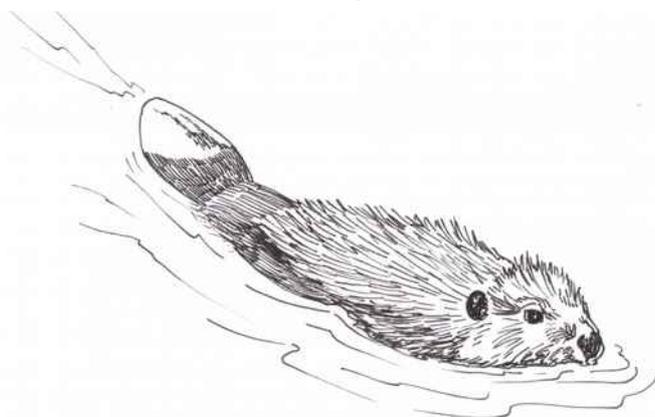
Il sera vraiment intéressant d'observer attentivement l'évolution de la situation, car les castors semblent avoir, jusqu'à présent, découvert

ce tronçon de la Lesse en période hivernale, c'est-à-dire en période de hautes eaux et sur un site relativement calme, sans trop d'activités humaines. Comment vont-ils réagir à la baisse spectaculaire des eaux en période d'étiage et supporteront-ils la fréquentation touristique du village, le passage régulier du tram des grottes, la proximité du terrain de camping, les jeux des enfants dans la rivière... ?

Enfin, question tout aussi cruciale, les hommes admettront-ils et supporteront-ils longtemps la présence des castors ?

Outre le suivi attentif de cette petite population de castors au sein même d'un village touristique, le rôle des naturalistes pourrait s'avérer important en matière d'informations destinées

au grand public. D'abord, pour rappeler qu'il est assez simple de préserver certains arbres de la dent de ces infatigables rongeurs : autour des troncs, la mise en place d'un petit treillis léger suffit amplement. Enfin, il s'agira aussi de rappeler à chacun que cette espèce est intégralement protégée par la loi !



Le projet de centre de naissance de cochons à Papine (Libin)... tourne en eau de boudin

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Bonne nouvelle pour les habitants de Libin. Le projet de centre de naissance de 4 000 truies porté par IDELUX et la firme Danis - initié pendant l'année 2007 - vient d'être abandonné par ses promoteurs. IDELUX, propriétaire du site de Papine depuis 2004 souhaitait en faire un pôle agricole à haute valeur ajoutée. L'aspect industriel du projet et le peu d'informations sur le traitement des effluents avaient entraîné une levée de boucliers de la part des Libinois. Le combat mené par ADDES et la population locale a finalement porté ses fruits. Un accord a été conclu, en avril, pour la vente de 23,4 hectares de terrain au profit de la firme

Greencap et de son représentant Louis Grendl qui souhaite y développer un projet d'horticulture : une plate-forme logistique et un laboratoire de recherches génétiques sur la culture des sapins de Noël. Le dirigeant de Greencap affirme qu'il inscrit ses activités dans le développement durable et qu'il est très attentif à l'érosion des sols et à l'utilisation mesurée des produits phytosanitaires. Les Naturalistes connaissent bien les inconvénients engendrés par toutes les monocultures et spécialement celle des sapins de Noël. Un moindre mal donc pour l'ancienne ferme de Papine mais un projet à suivre... attentivement !

A propos de la construction d'une étable sur site karstique à Ambly (Nassogne)

BRUNO MARÉE

En mai 2007, la commission Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse était intervenue dans le cadre de l'enquête publique en cours sur la commune de Nassogne et concernant la construction d'un bâtiment agricole à Javingue - Ambly.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse souhaitent insister sur la localisation délicate du projet, sur site karstique, à l'extrémité est des affleurements calcaires du synclinal de Han-sur-Lesse. Ils voulaient aussi insister sur le principe de précaution qui voudrait que l'on évite ce genre d'exploitation, source éventuelle de pollution, sur des zones spécifiques imposant des contraintes d'ordre karstique.

Le courrier des NHL insistait sur les « perturbations du relief de surface d'origine karstique démontrant l'activité importante de l'infiltration et de la circulation des eaux en direction des grands massifs calcaires de Jemelle, Rochefort ou Han-sur-Lesse ». Un constat qui impliquait évidemment la commune de Rochefort dans l'impact de cette réalisation.

En conclusion, l'Association jugeait irresponsable la construction et l'exploitation d'un bâtiment d'élevage sur un site aussi sensible d'un point de vue perméabilité du sous-sol et espérait que les autorités communales de Nassogne refuseraient l'octroi du permis demandé. Un premier courrier fut adressé au collège échevinal de Nassogne et fut suivi d'un accusé de réception. Un autre courrier, similaire, fut adressé au Député-Bourgmestre de Rochefort, François BELLOT... Sans réponse.

Pourtant, les inquiétudes des NHL semblent se confirmer et sont en tout cas partagées par les Commissions Wallonnes de Protection des Sites Spéléologiques et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS).

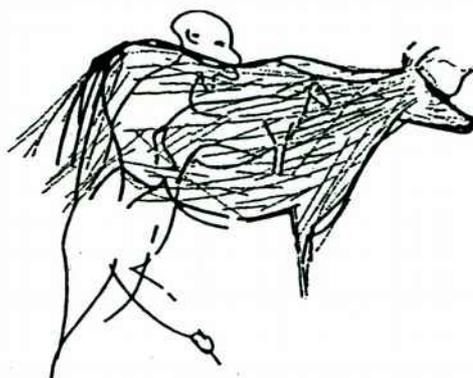
Le périodique du premier trimestre 2008 de ces deux associations, l'Eco Karst, présente un article très étayé sur le sujet. Sous la plume des spécialistes, Camille EK et Georges MICHEL, on y apprend la légèreté avec laquelle le rapport d'expertise géophysique joint au dossier d'incidence conclut à l'absence d'indices d'activité karstique pour la zone concernée. L'étude précise en effet que la parcelle est sans risque et se situe sur les schistes ! : une affirmation « sans fondement et totalement erronée », affirment EK et

MICHEL qui le démontrent largement et scientifiquement dans leur article et auquel nous ne pouvons que renvoyer les naturalistes intéressés par le sujet. (Camille EK - Dr. Sc. Géologue et géographe - Chargé de cours honoraire à l'Université de Liège - et Georges MICHEL - Géographe - Chargé de mission à la CWEPSS - Construction sur karst à Javingue (Ambly - Nassogne), dans Eco Karst, n° 71, pp 4 - 6, février 2008).

C'est aussi l'occasion de souligner la grande qualité de cette revue « spéléologique » où tous les amateurs de karst trouveront de nombreuses informations sur les systèmes souterrains de Belgique, mais aussi de l'étranger.

Signalons d'ailleurs, pour le numéro de février 2008 (N° 271), des informations transmises par Philippe MEUS (DGRNE - Direction des Eaux souterraines) concernant la mise en place d'un réseau de surveillance des émergences karstiques en Wallonie, où il est question, entre autres, des mesures effectuées à la résurgence d'Eprave, un site particulièrement suivi par les Naturalistes de la Haute-Lesse.

Enfin, nous concluons simplement en précisant que le permis de bâtir a été octroyé, que la construction de l'étable de Javingue est aujourd'hui presque terminée et qu'elle sera très prochainement mise en exploitation...



Des nouvelles du Contrat de Rivière de la Lesse

NOËLLE DE BRABANDERE

La cellule de coordination est en place depuis le 2 janvier 2008. Deux personnes ont été engagées à mi-temps : Stéphanie Dessy, ingénieur agronome, chargée plus spécifiquement de l'inventaire et moi-même, juriste et écoconseillère, chargée de la coordination.

La première réunion du Comité de rivière a eu lieu ce 4 avril 2008 à Rochefort. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes.

Le Comité de rivière est composé des représentants des partenaires qui s'engagent dans le Contrat de rivière. Chaque partenaire désigne un représentant et un suppléant. Toute autre personne qui le désire peut s'associer au Comité de rivière avec une voix consultative. Chaque partenaire s'engage, chacun dans le cadre de ses responsabilités, à y collaborer activement.

Deux candidats s'étaient présentés pour la présidence du Comité de rivière: Monsieur Louis Mélignon, président de l'asbl Fédération de pêche Lesse et Lomme, et Monsieur Hughes Petit, ingénieur Chef de district à la Direction des Voies Hydrauliques et représentant de la commune de Houyet. Un consensus a été proposé et accepté: le premier sera président pendant une première période de trois ans et le second vice-président, et l'inverse pendant une seconde période de trois ans.

Le Comité de rivière est en quelque sorte le Parlement de la rivière, c'est l'organe qui va établir le programme d'actions et veiller à son exécution. Il a pour mission de rechercher des solutions concertées pour restaurer, protéger et valoriser les ressources en eau du sous-bassin. Il est organisé sur base d'un règlement d'ordre intérieur.



Il est divisé en plusieurs groupes de travail :

- « Qualité des eaux de surface, poissons ». Première réunion le 13 mai à 18h à Marche, maison communale
- « Qualité des eaux souterraines ». Première réunion le 5 mai à 13h à Rochefort rue de Dewoin 48.
- « Paysage et patrimoine ». Première réunion le 15 avril à 9h à Daverdisse, au centre touristique.
- « Information et sensibilisation, droits et devoirs ». Première réunion le 17 avril de 10 à 12h à Rochefort rue de Dewoin 48.

Chaque groupe de travail présentera au Comité de rivière des propositions d'actions sur base d'un inventaire de terrain réalisé selon la méthodologie de la Région wallonne et regroupant les inventaires déjà établis. Viendra ensuite la signature par laquelle chaque partenaire s'engage à assurer l'exécution des actions dans un délai raisonnable.

Bienvenue à tous dans ces groupes de travail ! Et si vous possédez des inventaires, des cartes, des informations concrètes sur la rivière, ses atouts ou ses problèmes, merci de nous les communiquer.

Un tout grand merci à tous ceux qui ont collaboré à la mise en place de ce Comité de rivière. Un grand merci à Monsieur Jules de Barquin pour sa participation attentive. Et merci à tous ceux qui ont donné un coup de main le 4 avril.

⇒ **Un concours est organisé pour la création d'un logo pour le contrat de rivière de la Lesse. Il est ouvert à tous les habitants des 18 communes du sous-bassin. Le prix attribué est de 150 €.** Organiser ce concours c'est évidemment l'occasion de susciter des talents, mais c'est aussi une manière de sensibiliser les habitants à la protection de nos rivières et de nos ressources en eau. Avis aux amateurs ! Le règlement du concours est à votre disposition.

**Contrat de rivière Lesse
Rue de Dewoin, 48 - 5580 Rochefort - 084/222 665 - crlesse@skynet.be**

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique

Vient de paraître !

- **Tome I : Gastéropodes terrestres à coquille (1^{ère} partie)**
- **Tome II : Gastéropodes terrestres à coquille (2^{ème} partie)**

CLAUDE VILVENS, BRUNO MARÉE, ETIENNE MEULEMAN, MARC ALEXANDRE, EDGAR WAIENGNIER, SOPHIE VALTAT

Ces deux ouvrages sont les deux premiers d'une série qui en comptera quatre. Elle constitue une introduction au monde des "escargots et limaces", tant ceux vivant dans le milieu terrestre (comme les jardins, les bois ou les dunes) que dans le milieu aquatique des rivières et des étangs. Elle vise essentiellement les naturalistes spécialisés, mais aussi le grand public intéressé par tout ce qui touche à la nature et au monde vivant.

Tout curieux de nature a déjà rencontré des escargots et des limaces, même si une grimace se fait immédiatement jour quand le jardinier pense à ses salades ... Ces milieux "verts" se révèlent en fait bien plus riches en mollusques que l'on pourrait le croire : la "malacofaune" ne se limite pas aux familiers escargots jaunes à bandes foncées, à l'escargot de Bourgogne et à la grosse limace noire ou rouge. Pour ne parler que des gastéropodes à coquilles, en inspectant les troncs ou les morceaux de bois mort, les dessous des pierres couvertes de mousse, les beaux rochers escarpés ou encore les amas de feuilles et autres débris végétaux (les "litières"), on peut découvrir des espèces très diverses de gastéropodes : les "pointus" comme les Clausilies, les "microbes" comme les Vertigos, les "brillants" comme les Zonites, les "poilus" comme les Trichias ou les Helicodontas, ...

Les auteurs des deux fascicules présentés ici, tous membres de la Société Belge de Malacologie (la science qui étudie les mollusques), ont voulu fournir des guides de terrain adaptés aux besoins de l'amoureux de la nature. Car il est un fait que les quelques rares guides d'identification existants sont en général trop riches, trop techniques, couvrent souvent une zone beaucoup plus vaste que la Belgique (en pratique toute l'Europe Occidentale tempérée), augmentant ainsi les risques de confusion lors de la détermination d'une espèce, et présentent les espèces étudiées uniquement sous forme de dessins, souvent d'ailleurs excellents, mais qui risquent de faire perdre une vue réelle de l'espèce pour un observateur non aguerri.

L'objectif est donc clairement de fournir un outil de détermination des mollusques que l'on peut être amené à rencontrer lors de ses balades

naturalistes. Les auteurs ont donc choisi de réaliser un guide écrit en français, dans un langage accessible à un non spécialiste, avec un bon niveau taxonomique, mais sans exagération pour les niveaux supérieurs, et illustré de photographies en couleurs (toujours de la coquille avec, parfois, des gros plans et aussi l'animal *in situ*), rendant ainsi l'ensemble utilisable sur le terrain. Pour chaque espèce rencontrée, la description est proposée selon un canevas immuable avec, si nécessaire, des comparaisons avec les espèces similaires.

Très vite, les auteurs ont constaté que, même sans les mollusques marins, le sujet était bien trop vaste pour tenir dans un seul fascicule, ni même dans deux - du moins en tenant compte de nos impératifs d'impression qui visent un prix de vente raisonnable. Ceci a donc conduit à réaliser tout d'abord deux premiers tomes exclusivement consacrés aux gastéropodes terrestres à coquilles, reportant à un troisième tome les gastéropodes terrestres sans coquilles (donc les limaces) et à un quatrième les gastéropodes et bivalves d'eau douce. Ces tomes III et IV sont prévus pour fin 2008 ou début 2009

Leur travail a été dirigé vers un seul but : faire découvrir et apprécier leurs chers mollusques, tout comme le sont, par exemple, les oiseaux, les batraciens, les insectes, les fleurs ou les mousses ... Il s'agit bien d'un monde étonnant et passionnant !

Mollusques terrestres et dulcicoles de Belgique - Tomes 1 et 2 - pp. 1-60 & 1-52, 24 planches couleurs et nombreux dessins - Format A5 (14 x 21 cm), couverture souple- publiés par la Société Belge de Malacologie, **Prix: 12.00 EUR** pour les deux tomes + **frais de port** (1.62 EUR par couple des deux tomes en Belgique, 4.80 EUR en Europe, 5.40 EUR hors Europe)

Commandes et paiements : Par virement sur le compte : 271-0065013-55 de Mr Etienne Meuleman, Bibliothécaire de la SBM - Sart, 32 - 4171 Poulseur - Communication : Terrestres : nom client + quantité de couples Tomes I & II (Si l'adresse de livraison diffère de celle de paiement, le préciser par e-mail à : etienne.meuleman@softplayeurope.com). Voir aussi annonce ci-dessous !

Session naturaliste dans le QUEYRAS, du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2008

Guides : P. Limbourg, F. Moreau, M. Paquay

Situation :

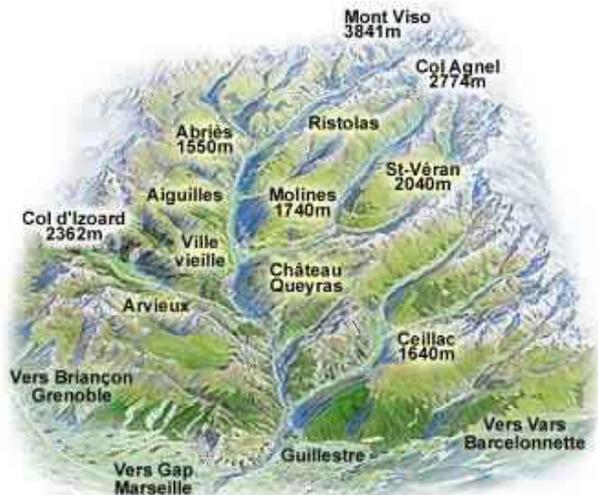


Illustration 8: <http://www.pnr-queyras.com>

Logement : pris en charge individuellement par les participants (nombreuses possibilités dans la région). L'office de promotion du tourisme en Queyras édite chaque année une brochure reprenant toutes les possibilités d'hébergement : Maison du Queyras, 05470 Aiguilles, tél. 04 92467618

office.promotion@queyras.com

www.queyras.com

Infos éventuelles auprès du secrétariat:
061 655414 ou lebrun.jeanclaude@skynet.be

Rendez-vous : Chaque matin, à 9h30 à (ou non loin de) l'église de Château-Queyras. On s'efforcera de limiter au maximum le nombre de véhicules : routes parfois très étroites, problèmes de parking,...

Programme :

L'ordre chronologique des excursions sera décidé sur place en fonction des conditions météo, certaines excursions étant irréalisables par mauvais temps.

1. **Col de l'Izoard** (2360 m) : un des plus beaux panoramas des Alpes. Immenses éboulis de calcaire et dolomie, sur plus de 800 m de dénivelé. Spectacle grandiose !

Flore très riche (fixatrice des éboulis) avec sur la face nord (vers 2200 m), forêt clairsemée de conifères de montagne sur substrat acide (quartzites).

2. **De la Monta** (1670 m) **au Col de la Croix** (2300 m) : sur schistes lustrés, on y voit le progressif de la végétation depuis l'étage montagnard jusqu'à l'étage alpin : pelouses sèches et pierreuses, forêt de mélèzes du subalpin, barres rocheuses dominant un torrent, pelouses de l'étage alpin..., point de vue imprenable au sommet sur le versant italien, redescende par des dépressions humides, puis à travers une rhodoraie et, enfin, retour à travers le mélèzein. Un vrai régal floristique !
3. **Le Col Agnel, le Col Vieux et les lacs Foréant et Egorgeon** : au Col vieux (2800 m) : pelouses, éboulis, combes à neige, crêtes ventées de l'étage alpin supérieur (substrats neutres ou faiblement acides). Puis descente vers les lacs Foréant (2620 m) et Egorgeon (2400 m). Paysages splendides, flore hygrophile et aquatique (nombreuses cypéracées et joncacées...). Depuis le Col Agnel (2745 m) : un des plus hauts cols routiers des Alpes, point de vue superbe sur le versant italien.
4. **Moyenne Vallée du Guil**
 - a) **Les Adrets de Ville-Vieille** (1380 m, étage montagnard). Landes et pelouses chaudes et sèches exposées au sud ; anciens pâturages à moutons. Flore thermophile, en partie sub-méditerranéenne.
 - b) **La Roche Ecroulée** (1780 m, étage subalpin). Mélèzein, rhodoraie, prairies, zones rocheuses,...
 - c) **Petit Belvédère et Pré Michel** (1900 m) : vastes prairies hygrophiles, prés de fauche, aulnaie verte, mégaphorbiaies, très riches en espèces.
5. **Sommet Bucher** (2250 m) **et Col des Prés Fromages** (2140 m) Etage alpin : pelouses calcicoles et acidophiles, crêtes rocheuses,... + éventuellement, **Rocher de l'Ange-Gardien** dans la basse vallée du Guil (1300 m). Crête calcaire et falaise rocheuses, isolées dans les gorges du Guil (flore thermophile, en partie subméditerranéenne).

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L. N°412936225, Société fondée en 1968
Siège social: Chanly

www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

[Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]



L'association est membre d'Inter-Environnement Wallonie et de la Coalition Nature. Elle est reconnue comme organisation Régionale d'Education permanente par la Communauté française de Belgique et est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte 000-0982523-10 des « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl » à 6921 Chanly, en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMPOSITION DU COMITÉ

Pierre CHANTEUX Trésorier	Rue du Seigneur, 7 6856 Fays-les-Veneurs 061/53 51 41
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
Pierre LIMBOURG Vice-Président	Rue Paul Dubois, 222 6920 Wellin 084/38 85 13
Bruno MARÉE Président	Rue des Collires, 27 5580 Han-sur-Lesse 084/37 77 77 brumaree@skynet.be
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0472/74 68 99 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Administrateur	Rue des Marmozets, 1 5560 Ciergnon 084/37 80 97 ou 0476/21 49 29 m.paquay@swing.be
Daniel TYTECA Administrateur	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal:
poste de Rochefort.
Agrément poste n°
P701235

Date de dépôt:
le 4 mai 2008

Ce périodique est publié
avec l'aide du Ministère
de la Région wallonne,
Division Nature et Forêts.

Les articles contenus
dans cette revue
n'engagent que la
responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à
la protection sur les
droits d'auteurs et ne
peuvent être reproduits
qu'avec l'autorisation de
ces derniers.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:

barbouillons@gmail.com